52e ANNÉE (6e SÉRIE) — N° 39 — 26 SEPTEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES	Edition complète . . . . 18 fr.	
	Edition partielle. . . . . 12 fr.	
ETRANGER	Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934.	

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication*; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence*; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues ». — I. La conversion de Clovis. — Etude des sources historiques. — Conclusions à tirer, 609. — II. Les groupes d'Oxford. — Leur but, leurs méthodes. — Exemple de « confessions publiques » en usage dans ces groupes, 613. — III. Esquisse psychologique des Noirs du Congo. — Ce que cette esquisse contient d'éternellement humain, 617. — IV. Marie Stuart reine de France. — Son mariage avec le Dauphin François. — Son ascension au trône. — Son règne sous la direction des Guise. — La mort de François II, 618.

PRÉDICATION

Pour la fête de sainte Brigitte. — Vocation, mission, consommation, 529.

Pour la fête de sainte Thérèse. — Sainte Thérèse modèle et maîtresse d'oraison, 531.

Pour le Dimanche des Missions. — I. Annonce de la Journée des Missions, 533. — II Pourquoi et comment aider les Missions, 534. — III. L'Œuvre de S Pierre Apôtre, 536.

Pour la bénédiction d'une statue de Notre-Dame de Lourdes. — L'excellence de la grâce, 537.

Les personnages évangéliques. — XLII. S. Thomas. 539. — XLIII S. Matthieu : l'apôtre, 541. — XLIV. S. Matthieu : l'évangéliste, 543.

DERNIER AVIS DE TRAITES

Un certain nombre d'abonnés n'ont pas encore réglé leur abonnement pour l'année en cours. A tous nous avons adressé une lettre de réclamation, à laquelle était jointe une formule de mandat-chèque. Ceux qui n'ont pas répondu préfèrent sans doute payer par traite postale. Celle-ci leur sera présentée à partir du 10 octobre, augmentée des frais de recouvrement. Que ceux qui veulent s'éviter ces frais très élevés se hâtent donc de nous payer ces jours-ci. Nous déposerons les traites à la poste après le 5 octobre.

Cet avis concerne aussi ceux qui nous doivent des factures pour commandes de librairie, années, Nos et Tables Générales de la 4e Série.

PETIT COURRIER

Q. — *L'Ami* pourrait-il me donner des renseignements sur l'Œuvre de St-Michel pour les âmes du Purgatoire qui existe, paraît-il, au diocèse de Bourges ?

R. — Cette Œuvre, qui a en effet son siège à l'Archevêché de Bourges, a été érigée canoniquement en 1864. Elle a pour but de soulager les âmes du purgatoire, par l'offrande multipliée du Saint Sacrifice de la messe, et de procurer à ses associés la grâce d'une bonne mort. Au moyen d'offrandes volontaires, elle fait dire des messes pour ses membres défunts, pour ceux que les associés désirent plus particulièrement assister, et pour toutes les âmes du purgatoire, spécialement pour les plus délaissées.

Elle est administrée par un Conseil de douze membres, prêtres et laïques, sous le contrôle de l'autorité diocésaine Elle accepte volontiers le concours de zélateurs et de zélatrices correspondant avec l'administration centrale.

Pour être membre de l'œuvre, il faut verser au moins 2 fr.; l'offrande habituelle est de 10 fr.; elle peut être multipliée au gré des souscripteurs.

Les Congrégations, communautés, familles, etc., peuvent être inscrites comme formant une personne morale.

Chaque membre reçoit un billet portant son numéro d'inscription et le montant de son versement.

Tout associé vivant peut faire une offrande pour un ou plusieurs défunts désignés, qui participent ainsi d'une manière spéciale aux avantages de l'œuvre.

Les personnes qui désireraient assurer des *messes à perpétuité,* pour elles-mêmes ou pour leurs dé-

funts, peuvent verser (en une ou plusieurs fois) un capital, qui sera exclusivement réservé à cet effet, et les messes commenceront l'année même du versement.

Avantages. — 1o Les associés contribuent dans la mesure de leur générosité, à faire dire de nombreuses messes pour le soulagement des âmes du purgatoire ; et par cet acte de charité et de religion ils attirent sur eux-mêmes les bénédictions du ciel, avec la reconnaissance des âmes délivrées des flammes expiatrices.

2o *Après la mort* de chaque membre, l'œuvre fait célébrer pour le repos de son âme une ou plusieurs messes, en proportion de son offrande.

3o Les *zélateurs* ou *zélatrices* qui auront fait inscrire 50 membres auront droit à une messe spéciale après leur décès, en plus des avantages généraux.

4o Les associés peuvent gagner une *indulgence plénière* (moyennant les conditions ordinaires) le jour de leur inscription dans l'œuvre, le 3e dimanche après Pâques, le 19 mars, le 8 mai, le 18 novembre, et à l'article de la mort.

Q. — 1• Quels sont les livres ou documents qui pourraient me servir pour la constitution d'un groupe d'Avant Garde de la Jeunesse catholique ?

2• Je voudrais m'initier à la radiesthésie, étant moi-même polarisé. Voudriez-vous m'indiquer les livres qui pourraient me servir à cet effet ?

R. — Ad I. Adressez-vous au Secrétariat de l'A. C. J. F., 14, rue d'Assas, Paris 6e ; c'est là qu'on est le mieux placé pour vous renseigner.

Ad II. Nous n'avons pas une confiance aveugle dans la radiesthésie. Si vous y tenez absolument, prenez le petit volume de l'abbé H. Suc, *Radiesthésie par la baguette et le pendule*, in 12 de 134 p., franco 16 f., Imprimerie de l'Orphelinat Saint-Jean, à Albi (Tarn).

Q — 1• Existe t-il une sainte *Eliane* ? Mes confrères et moi ne pouvons pas en trouver une.

2• Ordinairement on fête S. Gustave à la St-Augustin. On me dit qu'il y a un vrai S. Gustave. *Quid ?*

R. — Ad I. Nous n'avons pu découvrir qu'un « S. Hilaire ou *Elian,* » surnommé le Pèlerin, mentionné par les *Petits Bollandistes* au 25 octobre, t. XII, p. 598, qui vivait au pays de Galles au VIe s., fils de sainte Canne et frère utérin de S. Crallon.

Ad II. Nous ne connaissons pas de S. Gustave.

M. Robberechts. — **Charles Bouchard, fleur de pavé, fleur du ciel.** — In-12 de 132 p. avec de nombreuses gravures, 6 f. — Bruxelles, Editions Jocistes, 79, boulevard Poincaré.

Les voies de la Providence sont insondables. — Charles Bouchard, né en 1913 La mère meurt ; le père au front. Confié à l'Assistance publique : aucune éducation chrétienne ; enfance marquée par la misère ; pauvre gosse insuffisamment nourri et, ce qui est pire encore, privé de toutes les affections que cet âge réclame. En 1921, le père, qui habite Paris, reprend ses enfants Aucun réconfort ; aucune éducation ; pas de catéchisme ni d'école. Difficile et indiscipliné par nature, n'ayant eu pour toute formation que celle de l'Assistance publique, Charles commence alors à mener l'existence du vrai gamin de Paris. Plus souvent à la rue qu'au logis, livré à lui même, il pousse telle une herbe sauvage. Plus tard, obligé de gagner son pain, il se fait peintre en bâtiments ; il habite les logis mal famés, et, malgré tout, il garde un fond d'honnêteté et cultive un vague sentiment de religiosité natif qui le conduit chaque dimanche à une église.

La maladie le guette, le terrasse ; il échoue en un « Sana » où il se lie d'amitié avec un brave petit jociste. C'est là que l'attendait la grâce Désormais il est conquis ; sans rien perdre de sa belle humeur et de ses habitudes de gavroche, il deviendra le chrétien parfait pour qui la maladie est une rédemption et la mort l'entrée dans la vraie vie.

Cette brochure montre l'importance dans la J. O. C. du « service des malades. » Toute section de J. O. C. pourrait découvrir un jeune travailleur malade à secourir et à conquérir. Et les chrétiens ordinaires, en lisant ces pages, y trouveront un incomparable exemple de ce que la grâce de Dieu peut produire dans une âme de bonne foi qui n'apporte pas d'obstacle sérieux à son influence.

Collection « Pour les Enfants ». — G. Bourdoncle. **Contes de Norvège. — Contes de Suède et d'Islande.** — 2 vol. in-8 carré de 64 p., illustrés par N. Bonin ; chacun, br. 4 f., rel. 6 f. — Lanore, 48, rue d'Assas, Paris 6e.

Le folklore nordique est l'un des plus curieux et des plus riches. C'est une heureuse pensée de lui emprunter à l'usage des enfants (8 à 13 ans) quelques-uns de ses meilleurs contes.

A dire vrai, nos bambins ne seront pas trop dépaysés. Les « héros » des contes se ressemblent sous toutes les latitudes, — c'est d'ailleurs une question qui intéresse vivement les ethnologues, — et l'on retrouve ici les fées, bonnes ou méchantes, les génies et les géants chers aux frères Grimm et à Perrault.

Les quatre contes norvégiens se terminent par un mariage, et voilà qui plaira aux petites filles précocement romanesques. Ceux de Suède et d'Islande, plus courts et plus nombreux, offrent aussi plus de variété. On ne saurait affirmer que la vertu s'y trouve toujours récompensée (elle y est moins encore dans la réalité) ; du moins s'en dégage-t-il toujours d'utiles leçons.

L'image qui représente le « pasteur » *(Contes de Norvège,* p. 32) sous les apparences, peu flattées, d'un prêtre, constitue à la fois une invraisemblance : nous sommes en pays éminemment protestant, — et une imprudence.

« Classiques d'Eglise ». — Abbé Paul Dapsence. — **Notre devoir d'état au Petit Séminaire.** — In-32 de 108 p., cartonné 4 f. ; toile pleine 5 f. — Imprimerie Brepols, à Turhout (Belgique), et H. Blond, à St-Laurent-du-Mottay, par St-Florent-le-Vieil (Maine-et-Loire).

Les élèves des Petits Séminaires ont entre les mains des manuels pour les diverses sciences profanes ; n'est-il pas convenable et même nécessaire qu'ils en possèdent un pour la science essentielle, celle de leur vie spirituelle et morale ?

M l'abbé Dapsence, professeur au collège Stanislas à Paris, l'a pensé. Ce petit livre est à la fois le fruit de son expérience et de la collaboration de plusieurs éducateurs et professeurs, notamment de M. Berrué qui fut supérieur du Grand Séminaire de Paris.

C'est un précieux memento des avis que l'on peut être amené à donner aux petits séminaristes, tant sur leur formation intellectuelle que sur leur formation

(Voir la suite p. 326).

- NOUVEAUTÉ -

René DOUMIC
de l'Académie Française

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

775 MILLE Exemplaires vendus | 1000 PAGES 1 volume relié : 25 frs

LIBRAIRIE MELLOTTÉE
48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, PARIS 6e.

HOMÉOPATHIE

POURQUOI CETTE PUBLICITÉ ?

Les annonces que nous passons dans ce Journal, en vue de faire connaître davantage les **MERVEILLEUX MEDICAMENTS ABBE CHAUPITRE**, n'apprendront rien à ceux, et ils sont légion, qui ont l'habitude de se servir de ces formules.

Ceux-là ont constaté sur eux-mêmes ce que nous disons et répétons sans cesse, c'est-à-dire les effets bienfaisants, rapides et durables pour la majorité des cas, de ces merveilleux médicaments.

Aussi, nous adressons-nous surtout aux **sceptiques** et aux **désespérés** qui ont essayé inutilement tous les traitements connus.

Notre but est de les convaincre afin que tous essaient les formules homéopathiques ABBÉ CHAUPITRE.

Car nous savons par expérience qu'il suffit d'essayer une fois un médicament ABBE CHAUPITRE pour devenir automatiquement un adepte et un propagandiste.

Documentez-vous donc.

Sur simple demande de votre part, le **Laboratoire ABBÉ CHAUPITRE, 28, rue Vignon, à Paris,** ou un de ses nombreux pharmaciens dépositaires en France, vous remettra ou vous adressera gratuitement le « **GUIDE PRATIQUE** » qui vous permettra d'employer avec efficacité les médicaments homéopathiques ABBE CHAUPITRE, et vous donnera des preuves certaines de leur puissance curative.

Laboratoire ABBÉ CHAUPITRE
28 rue Vignon PARIS (9e) MAUPY. Pharmacien.

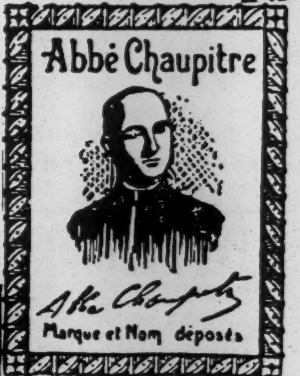

ABBÉ CHAUPITRE

Remise spéciale à MM. les Ecclésiastiques se recommandant de l'*Ami du Clergé*.
FACILITÉS DE PAIEMENT SUR DEMANDE.

OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE

14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.

Successeur de

L'Office Général de Commission
Just POISSON

fournit aux conditions les plus avantageuses
TOUS les **OUVRAGES** français et étrangers ainsi que la **MUSIQUE** religieuse et profane

REMISES D'USAGE
aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.

Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.

Renseignements sur demande
Compte postal Paris 195 93.

HOSTIES et VIN de MESSE

Communiqué de l'Archevêché d'Avignon :

« Nous recommandons à tous les prêtres l'ŒUVRE des PAINS d'AUTEL de Pernes (Vaucluse) et sa filiale l'ŒUVRE du VIN de MESSE de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse). » Pour tous renseignements s'adresser à M. l'abbé MAME, curé de Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

LAMPES FLAMME SPÉCIALES
à FAIBLE CONSOMMATION
Renseignements gratuits
Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

DUPLICATEUR SECAM, 48, rue Taitbout, PARIS. 7 modèles — du plus petit au grand — un type exactement adapté à vos besoins. Faites des économies en consultant **SECAM** pour toutes vos fournitures en lui indiquant votre marque d'appareil.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRH
PARFAIT TONIQUE

VINS DE MESSE
La première œuvre fondée à GAILLAC en 1907, par M. Elie Bertrand, avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi.

Contrôlée par M. le Chanoine Goffre, archiprêtre de Gaillac, et M. le Chanoine Prat, directeur de l'Ecole de Sarlat (Dordogne).
Vins strictement conformes aux règles canoniques, avec certificat de pureté.
S'adresser à MM. Elie et Pierre BERTRAND, père et fils, prop.-viticulteurs, 10, r. Ancien-Collège, Gaillac (Tarn).

LES HARMONIUMS RICHARD
sont vendus en confiance et à crédit par la
PROCURE BRETONNE --- St-BRIEUC
INSTRUMENTS D'OCCASION à PRIX RÉDUITS
Envoi des Catalogues contre 1 fr. en timbres.

BUVEZ
VALS
LA FAVORITE
FOIE-ESTOMAC
INTESTIN

VITRAUX D'EGLISE
A. JACQUI
Francheville le Haut RHONE

La plus belle des Charités
« Nous nous appliquerons à ranimer autour de nos institutions religieuses la sainte audace de la Charité. » (Extrait de la lettre des Cardinaux et Archevêques de France à Sa Sainteté PIE XI).
En faisant à vos chers disparus la pieuse aumône d'une fleur artificielle, d'une gerbe, d'une croix ou d'une couronne durables, vous ferez à **soixante mille ouvrières**, la plupart mères de famille, la belle charité de leur pain quotidien.

Les Produits de l'Abbaye des Dombes :
cierges et bougies liturgiques
cierges et bougies stéariques — encens
charbon d'encensoir — cire à parquet,
etc...
Ciergerie de N.-D. de la Trappe des Dombes
Société à responsabilité limitée au Capital de 100.000 francs. — R. C. LYON B. 6773.
Abbaye des Dombes, par MARLIEUX (Ain). — C. P. LYON 321-90
TARIFS gratuitement sur demande.

CHAUFFAGE DES EGLISES
par L'AEROTHERME " ETNA " bté S. G. D. G.
jusqu'à 50.000 m³ par l'air chaud pulsé
à + 12° degrés garantis
Se reporter à l'annonce complète paraissant le 1er jeudi de chaque mois.
Prix à partir de 5.800 fr.
D. GUIGUET, Ing. const., CHALON-S-SAONE (S.-&-L.).

Ornements d'Eglise Drapeaux - Bannières - Fanions pour Sociétés
BRONZES -- ORFÈVRERIE d'Eglise
Broderies
Or, Argent et Soie en tous genres
Toiles, Linons, Dentelles
Catalogues, Dessins, Echantillons sur demande
A. CHAPEAU
Dessinateur-Fabricant
8, Rue Mathelin-Rodier, NANTES
Téléphone : 156 69
Remises aux Communautés, Pensionnats, etc...
EXPORTATION

HORLOGES POUR EGLISES
ET TOUT EDIFICE
L. TERRAILLON & Cie
PERRIGNY JURA
Première Maison française
HORLOGES A REMONTAGE AUTOMATIQUE PAR MOTEUR ELECTRIQUE
HORLOGES ELECTRIQUES
SPÉCIALITÉ DE CARILLONS AUTOMATIQUES et à CLAVIER
Devis gratuit en se recommandant de l'*Ami du Clergé*.
RÉFÉRENCES DU MONDE ENTIER. —— R. C. 2874 Lons-le-Saunier.

52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 39 26 SEPTEMBRE 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La conversion de Clovis. — Etude des sources historiques. — Conclusions à tirer. — II. Les groupes d'Oxford. — Leur but, leurs méthodes. — Exemple de « confessions publiques » en usage dans ces groupes. — III. Esquisse psychologique des Noirs du Congo. — Ce que cette esquisse contient d'éternellement humain. — IV. Marie Stuart reine de France. — Son mariage avec le Dauphin François. — Son accession au trône. — Son règne sous la direction des Guise. — La mort de François II.

I

Tous les enfants de nos écoles apprennent que Clovis se fit baptiser à Reims, le 25 décembre de l'an 496, par l'évêque S. Remi. Tout le monde sait, par ailleurs, que la France a porté à travers les siècles et porte encore le titre glorieux de « Fille aînée de l'Eglise. »

M. Léon Levillain, professeur à l'Ecole des Chartes, nous entretient, dans l'excellente *Revue d'histoire de l'Eglise de France* d'avril-juin 1935, de la Conversion et du Baptême de Clovis. Il nous rappelle que les circonstances de ces deux grands faits font encore l'objet de maintes discussions entre les érudits :

« Après une enquête bientôt tricentenaire, écrit-il, on n'est pas arrivé à s'entendre. Au milieu des opinions multiples et diversifiées, on distinguait, jusqu'à ces dernières années, deux grands courants : l'un conduisait à conserver intégralement, au moins, les trois textes les plus anciens, à en combiner les données et à maintenir la vieille tradition qui plaçait le baptême à Reims, le 25 décembre 496 ; — l'autre prétendait séparer, dans ces trois textes, les éléments historiques de ceux qui pouvaient être considérés comme légendaires, et proposait pour le lieu et la date du baptême l'une des trois variantes : Reims 496, Reims 498, Tours 508 » (p. 162).

Il faut dire que de nombreux savants se sont attaqués aux divers problèmes que posent les sources de l'histoire de Clovis. Parmi les tenants les plus récents de l'opinion traditionnelle, il faut compter Hans von Schubert, Godefroid Kurth, Léon Levillain, Dom Leclercq, Vacandard, Pfister. Mais M. Levison a opté pour le baptême à Reims en 498, tandis que Bruno Krusch, suivi par Vaucelle, adopte Tours en 508.

Mais depuis deux ou trois ans, la question a été remise à l'étude. De 1931 à 1933, un jésuite flamand, le P. Stracke, l'érudit très connu Bruno Krusch, et l'abbé Saltet, l'illustre professeur d'Histoire ecclésiastique de l'Institut catholique de Toulouse, ont repris l'examen des textes.

M. Levillain, à son tour, discute les conclusions de ces divers travaux et nous permet de nous faire une opinion sur l'intéressant sujet qu'il agite.

Allons donc aux sources, en son excellente compagnie.

Le premier document qui s'offre à nous est la lettre de félicitations et d'exhortations de S. Avit, évêque de Vienne, au lendemain du baptême de Clovis. Cette lettre ne doit être lue que dans l'édition critique de Peiper, parmi les *Monumenta Germaniæ historica* (tome VI, p. 76).

Clovis avait envoyé des messages aux principaux prélats des Gaules. S. Avit comptait parmi les plus éminents. Il ne lui fut pas possible d'assister à la cérémonie. Mais il tint à féliciter le jeune roi de son adhésion retentissante à l'Eglise catholique. Sa missive est pour nous d'un prix inestimable. C'est la lettre d'un homme d'Eglise qui se réjouit d'un événement heureux pour sa foi et qui voit, d'un point de vue exclusivement religieux et catholique, l'importance temporelle et spirituelle de cet événement.

Notre second document est postérieur de plus de 60 ans au premier. Vers 56?, l'évêque de Trêves, S. Nizier, écrit à la reine Chlodoswinde, fille de Clotaire Ier et par suite petite-fille de Clovis. Cette princesse était mariée au roi des Lombards, Alboin, qui était arien. Pour l'exhorter à travailler à la conversion de son époux, il lui expose sommairement la doctrine catholique et lui rappelle l'importance de l'argument du miracle comme preuve de la vérité de la doctrine. Puis il expose que des miracles se font à Tours, chaque année, pour la fête de S. Martin, que S. Germain à Auxerre, S. Hilaire à Poitiers, S. Loup à Orléans chassent les démons des possédés, que Chlodoswinde elle-même a vu les miracles de S. Remi à Reims et de S. Médard à Soissons.

C'est alors qu'il introduit l'exemple de son grand-père Clovis, en ces termes :

« Tu as ouï dire *(audisti)* comment ta grand'mère, dame Clotilde, de bonne mémoire, vint en France et de quelle façon elle amena le seigneur Clovis à la loi catholique. Et lui, comme il était

un homme extrêmement prudent, il ne voulut pas se rendre avant d'en avoir éprouvé la vérité. Quand il connut ces miracles incontestables dont j'ai parlé plus haut, il se prosterna humblement au tombeau de S. Martin et promit sur-le-champ de se faire baptiser. Combien grands furent, après le baptême, ses exploits contre les rois hérétiques Alaric et Gondebaud, tu l'as ouï dire *(audisti)*; de quelles faveurs lui et ses fils furent comblés en ce monde, vous ne l'ignorez pas *(non ignoratis)* » [1].

Il est clair que l'évêque qui a écrit ces lignes connaissait une tradition relative à la conversion de Clovis et qu'il savait que cette tradition avait cours dans la famille de la princesse à qui il s'adresse.

Enfin, notre troisième source, la plus complète, la plus instructive pour nous, est le récit de Grégoire de Tours dans son *Historia Francorum*. Les quatre premiers livres de cette précieuse *Histoire* étaient achevés en 576. Ils furent soumis à une révision, avec tout le reste de l'ouvrage, entre 591 et 593, mais les chapitres 28 à 31 du livre II, qui contiennent la conversion et le baptême de Clovis, ne subirent alors aucune retouche. C'est par lui que nous savons comment Clovis connut l'existence de Clotilde, orpheline et exilée, comment il la fit venir et l'épousa. C'est lui qui nous apprend comment Clotilde essaya vainement, à l'occasion du baptême de ses deux premiers-nés, de détourner Clovis du culte des idoles, comment elle apprit le vœu du roi sur le champ de bataille et comment enfin elle remit son mari entre les mains de l'évêque de Reims [2].

Ce qui fait la haute valeur des récits de Grégoire de Tours, c'est précisément qu'il était évêque de Tours, où sainte Clotilde avait passé toute la fin de sa vie, c'est-à-dire les 33 ans qui s'écoulèrent entre la mort de son mari (511) et la sienne propre (544).

« Il y a dans le récit de Grégoire de Tours, dit très justement M. Levillain, comme un reflet de scènes intimes, comme des résonnances d'âme qui ont leur source dans les propos de Clotilde : le roi et la reine, auprès du berceau de leur fils premier-né, discutent à propos du baptême de l'enfant, sur la divinité du Christ et des idoles païennes; la reine fait décorer de voiles et de tentures l'église où l'enfant sera baptisé, dans l'espoir inavoué que le roi se laissera gagner par la beauté du spectacle plutôt que par le mystère du sacrement; le roi reproche à la mère la mort de son fils aîné, la maladie du cadet ; la pieuse mère résignée cherche une consolation de la mort de son fils dans la pensée que, baptisé, il est allé tout droit en paradis; la mère obtient par ses prières la guérison inespérée de son second fils. »

C'est l'ensemble de ces récits qui doivent nous donner pleine confiance. Il semble évident que l'évêque de Tours a recueilli, sur place, des traditions orales qui venaient directement de Clotilde elle même. Entre la mort de cette dernière et la nomination de Grégoire au siège de S. Martin, il ne s'est pas écoulé 30 ans. Il a donc pu connaître des clercs qui avaient eux-mêmes approché la sainte reine et reçu de sa bouche les confidences qu'il nous livre.

C'est pourquoi nous avons peine à nous rendre à l'opinion des historiens récents qui refusent de croire à l'historicité du vœu de Clovis sur le champ de bataille, sous prétexte que le chap. 30 qui raconte ce vœu dans Grégoire de Tours, aurait été inséré après coup entre les chap. 29 et 31 et représenterait une autre tradition que le reste de la rédaction. Au contraire, on dirait que Grégoire de Tours, en nous disant, à la fin du chap. 30, comment le roi raconta à la reine ce qui s'était passé sur le champ de bataille, tient à nous insinuer que cet épisode faisait partie des mêmes confidences habituelles de la reine, dont tout le reste de son récit est formé. De fait, on ne connaît pas de manuscrits qui ne contiennent ce chap. 30, et rien ne permet de supposer qu'il ait été ajouté après coup.

Il est vrai que les adversaires de l'historicité du texte de Grégoire de Tours s'appuient surtout sur ce qu'ils appellent l'incohérence de son exposé. Et comme parmi ces critiques se trouve un historien tel que M. Saltet, pour qui nous professons la plus grande vénération, nous croyons utile de rapporter à la fois leur argumentation et la réponse très forte que M. Levillain y oppose :

« En quoi consiste cette incohérence (du texte de Grégoire) ? Clovis, nous assure-t-on, a pris sur le champ de bataille un engagement public de se convertir au Christ et de se faire baptiser ; après le combat, il en aurait même informé son armée. Mais ensuite, il faut supposer que tout le monde est frappé d'amnésie : Clotilde, que le roi a prévenue lui-même de ce vœu public, et Remi ont besoin d'agir en secret ; Clovis n'est plus décidé à se convertir et Remi ne songe pas à lui rappeler son vœu ; le roi ne parle pas à ses gens selon la parole qu'il a donnée, mais selon la parole de Remi ; enfin, ce n'est pas le miracle de la victoire obtenue par l'invocation du Christ, mais un miracle différent qui décide la conversion des Francs.

Eh bien ! cette incohérence, elle n'est pas le fait de Grégoire de Tours, mais de ceux qui, comme Guizot, l'ont traduit ainsi : « Le roi, plein de ferveur, les mains levées vers le ciel, fondant en larmes, s'écria : Jésus-Christ... » L'imagerie d'Epinal a popularisé la scène : le roi à cheval, la tête violemment rejetée en arrière, les bras tendus vers le ciel, la bouche largement ouverte pour bien montrer qu'il crie son vœu de toute la force de ses poumons. Et voilà comment on déforme l'histoire !

Le texte de Grégoire rend un tout autre son : « A cette vue, le roi, les yeux levés vers le ciel, » — les yeux, pas les mains *(elevatis ad cœlum oculis)*, — « le cœur transpercé de douleur *(compunctus corde)*, » — donc pas d'élan de ferveur, — « ému jusqu'aux larmes *(commotus in lacrimis)*, dit *(ait)* : Jésus-Christ... » L'impression qui se dégage des termes dont Grégoire s'est servi n'est-elle pas précisément le contraire de celle donnée par la transformation qu'on leur a fait subir ? » (P. 169).

[1] Cette lettre a été éditée par Gundlach, dans *Monumenta Germaniæ historica*, tome III, p. 122.

[2] L'*Historia Francorum*, éditée par la Société d'Histoire de France, l'a été aussi par Arndt, dans les *Monumenta Historiæ germanica*, tome I.

Commençons donc par supprimer dans notre imagination le spectacle d'un roi clamant son vœu devant toute son armée. Tout se passa dans le cœur de Clovis. Grégoire de Tours nous rapporte ses paroles, non d'après ceux qui les auraient entendues sur le champ de bataille, mais d'après les récits de Clotilde ou d'après ses propres intuitions greffées sur ces récits. L'armée de Clovis n'a rien su de ce qui se passait dans l'âme du roi ; elle a pu être témoin de son émotion, constater qu'il invoquait une divinité, recevoir ainsi un choc utile pour le rétablissement de la bataille; mais puisque la suite du récit de Grégoire nous apprend qu'il craignit, dans la suite, de ne pas être suivi de son peuple, nous devons admettre, comme le texte nous le permet ou nous y invite, que le vœu de Clovis avait été purement intérieur.

« Mais alors, conclut M. Levillain, plus d'incohérence, plus de contradictions entre le chap. 30 et le chap. 31. Clovis, dans le secret de sa conscience, au milieu des cris des combattants et du fracas des armes, a fait un vœu. Ce vœu, il l'a révélé à la reine. Celle-ci, en appelant secrètement l'évêque de Reims, et Remi en instruisant dans le plus grand secret le roi des vérités chrétiennes, prennent les précautions nécessaires pour que le secret du roi ne soit pas ébruité avant que le moment propice soit venu, et c'est Clovis seul qui reste juge du moment. »

On a cherché par ailleurs à mettre en contradiction le récit de Grégoire de Tours et la lettre de S. Avit.

S. Avit dit en effet au roi des Francs : « Quod felicitas usque huc præstitit, addet hinc sanctitas, » ce qui peut se traduire : « Cette chance heureuse que vous avez eue jusqu'à ce jour se poursuivra désormais par la sainteté. » Et l'on déduit de là que S. Avit ne connaissait pas le fait d'une victoire obtenue par la protection du Dieu des chrétiens, puisqu'il attribue les triomphes de Clovis à la « chance » du païen, qui se continuera dans la « sainteté » du chrétien. A quoi nous répondrons : — Vous supposez toujours que Grégoire de Tours nous oblige à admettre un vœu retentissant lancé à pleine voix au milieu de la bataille. Mais si nous comprenons bien son texte, nous verrons que la lettre de S. Avit ne le contredit pas. Le roi seul savait que sa victoire avait été due à la protection du Christ. Le commun des mortels devait croire qu'elle était due, comme ses précédents triomphes, à « sa chance païenne, » selon le mot de S. Avit. Nous ne possédons pas la lettre de Clovis à laquelle répond S. Avit ; si nous la possédions, peut-être comprendrions-nous mieux pourquoi le saint ne fait aucune allusion à la victoire sur les Alamans, ou du moins enveloppe cette victoire dans « la chance heureuse » qui avait amené les autres[1]. »

Au surplus, une phrase de S. Avit paraît bien contenir une allusion au miracle de la bataille : « Prêcherons-nous, dit-il, au chrétien consommé la foi que vous avez vue *(quam vidistis)* avant votre baptême sans le secours d'un prédicateur ? »

Il est clair que l'expression « *fidem... quam vidistis* » ne peut signifier qu'un « signe fondant la foi, » c'est-à-dire un miracle. Et il ne peut s'agir des miracles constatés à Tours, comme le dit la lettre citée plus haut de S. Nizier, car Avit parle d'un signe vu « avant le baptême *sine prædicatore,* » c'est-à-dire antérieurement à toute catéchèse officielle par S. Remi.

Il n'y a donc pas d'opposition entre la lettre de S. Avit et le récit de Grégoire de Tours. Il y aurait plutôt confirmation formelle de l'un par l'autre.

Mais voici une autre objection. Elle est tirée d'une lettre qui se trouve dans les Œuvres du célèbre Cassiodore et que ce dernier écrivit à Clovis, au nom du roi des Ostrogoths Théodoric, dont il était alors le secrétaire. Comme cette lettre est datée par les érudits, soit de 501, soit de 506, et qu'elle donne la victoire sur les Alamans comme « récente, » on a voulu en conclure qu'il n'y avait pas eu de bataille de Clovis contre les Alamans vers 496.

Voici les passages essentiels de cette lettre :

« Nous nous réjouissons de la glorieuse parenté qui nous unit à vous, parce que vous avez entraîné avec succès à de nouveaux combats la nation franque qui vivait en repos depuis un temps reculé *(prisca ætate),* et que vous avez soumis de votre droite victorieuse les populations alemanniques accablées par la mort de leurs plus vaillants guerriers. Mais puisqu'il faut toujours frapper du glaive le crime de perfidie dans la personne de ses auteurs, et que le châtiment de la faute des chefs ne doit pas être une vengeance contre tous, modérez votre ressentiment contre les restes épuisés de cette nation, parce que ceux qui, vous le voyez, se sont réfugiés sous la protection de vos parents, méritent d'échapper à la mort, en vertu du droit de grâce. Soyez clément à ceux qui se cachent pleins d'effroi derrière nos frontières. C'est un triomphe mémorable que d'avoir épouvanté le farouche Alaman au point de l'obliger à te supplier de lui faire grâce de la vie. Qu'il suffise que leur roi soit tombé avec l'orgueil de la nation ; qu'il suffise qu'une nation innombrable ait été en partie domptée par le fer, en partie asservie ! En effet, si tu fais la guerre à ses débris, c'est que tu n'auras pas cru les avoir tous vaincus...[1]. »

Ce serait bien en vain que l'on chercherait, dans ces lignes écrites peut-être en 506 ou 507, une preuve que la victoire de Clovis sur les Alamans est récente. Théodoric parle du long repos dans lequel vivait la nation franque. Mais ce « long repos » ne peut être situé qu'avant l'avène-

[1] Il est à noter que le texte de S. Avit n'est pas bien donné dans Migne. Au lieu de la phrase citée plus haut, il faut lire dans l'édition Peiper : « Et quicquid felicitas usque hic præstiterat, addet hic sanctitas, » ce qui revient à dire que la condition catholique, *sanctitas,* cimentera les succès obtenus par la fortune dans la condition païenne.

[1] Dans *Monumenta Historiæ germanica,* tome XII, p. 73.

ment de Clovis, car depuis son arrivée au pouvoir, il avait été presque tout le temps en guerre. Au surplus, le fait que les Alamans ont manqué à la foi jurée, qu'ils se sont mis sous la protection de Théodoric, que ce dernier intervient en leur faveur, atteste qu'il y a eu contre eux, de la part de Clovis, toute une suite de campagnes. La lettre de Cassiodore complète donc pour nous les données de Grégoire de Tours :

« Elle fait voir que la poussée de Clovis contre les Alamans ne prit pas fin avec la victoire de 496-497, mais que le roi franc, une dizaine d'années plus tard — dans l'intervalle, nous ne savons rien, — marcha de nouveau contre eux. Il y eut des opérations du roi des Francs, dont nous devons la connaissance à cette lettre seulement, mais qui furent arrêtées par l'avertissement de Théodoric, puisque Clovis se tourna bientôt après contre Alaric et que les Alamans qui s'étaient mis sous la protection des Francs *(lisez* des Ostrogoths) échurent au royaume franc à la génération suivante, lorsque la dernière lutte pour l'existence avait déjà commencé pour les Ostrogoths [1]. »

Il ne reste donc rien de la prétendue opposition entre le récit de Grégoire de Tours et la lettre de Cassiodore au nom de Théodoric.

Est-ce à dire que toute difficulté ait disparu ? Non, en vérité. Car tous ceux qui nous ont suivi jusqu'ici auront remarqué que S. Nizier, dans la lettre citée plus haut, attribue la conversion de Clovis à des miracles dont il aurait été témoin à Tours, tandis que Grégoire ne fait pas même mention de ces miracles et rattache toute l'histoire de la conversion à la victoire sur les Alamans, dont Nizier ne souffle mot.

C'est bien ici l'objection la plus grave contre Grégoire de Tours. Il semble qu'il faille choisir entre son récit et celui de S. Nizier de Trêves. Certains érudits n'ont pas hésité : ils ont opté pour Grégoire et rejeté le texte de Nizier comme purement légendaire. Mais cette solution n'est pas admissible, parce que la lettre de S. Avit confirme les assertions de S. Nizier, quand elle dit : « Les sectateurs de certains schismes, par leurs doctrines discordantes, aussi diverses que nombreuses, vides de vérité, ont voilé la perspicacité de votre subtil esprit en se couvrant du nom de chrétiens. »

Ou ces lignes ne veulent rien dire, ou elles nous informent que, lorsqu'on sut que Clovis s'était fait inscrire en secret et qu'il allait être baptisé, les ariens firent toutes sortes d'intrigues pour l'attirer à eux. Que les catholiques aient alors, comme nous l'apprend Nizier, fait appel aux miracles de Tours, rien de plus naturel.

Seulement, comment expliquerons-nous le silence de Grégoire de Tours sur un épisode qui se serait passé précisément dans sa ville épiscopale ? On peut répondre d'abord que la lettre par laquelle Clovis avait informé les évêques de son prochain baptême — cette lettre à laquelle S. Avit adressa la réplique citée ci-dessus, — contenait sans doute une allusion aux miracles de Tours, ce qui explique que S. Nizier, trouvant cette lettre dans ses archives, ait fait allusion à ces miracles, tandis que Grégoire ne la trouvait pas dans ses propres archives, soit parce qu'elle avait été expédiée de Tours, soit parce que l'évêque de Tours était alors absent de sa ville épiscopale.

Mais on se demanderait alors pourquoi Clotilde, dont Grégoire reproduit les confidences, comme nous l'avons admis, passait sous silence ce fait si intéressant, surtout étant donnée la dévotion de cette reine pour S. Martin ?

Et on est bien forcé de dire avec M. Levillain : « Il y a donc ici un petit point d'ombre qui échappe aux faisceaux de lumière projetés par l'érudition contemporaine sur les sources historiques relatives à la conversion et au baptême de Clovis. »

Des points d'ombre de cette sorte, il y en a dans toutes les parties de l'histoire des temps mérovingiens, pour ne parler que de ceux-là. Mais l'historien ne doit pas se laisser détourner des points de lumière par les points d'ombre. Nous retiendrons de la discussion qui précède que les trois sources indiquées : lettre de S. Avit, lettre de S. Nizier, récit de Grégoire de Tours, doivent être tenues pour pleinement historiques.

Nous n'en dirions pas autant de la *Vie de saint Vaast,* qui est attribuée actuellement à Jonas de Bobbio et datée de 642 environ. Cette *Vie* suppose que Clovis fut catéchisé par S. Vaast et non par S. Remi, et qu'il confessa la Sainte Trinité, non sur le fait des miracles de Tours, mais sur celui d'une guérison d'aveugle opérée par Vaast à Grandpont [1]. Il y a sûrement contradiction entre cette *Vie* et la lettre de S. Nizier d'une part et le récit de Grégoire de Tours d'autre part.

« Cela suffit, pensons-nous, conclut M. Levillain, à justifier le sage parti d'éliminer la *Vita Vedastis* du nombre des sources utilisables. »

Pour la cérémonie du baptême, nous en sommes réduits au récit de Grégoire de Tours : seul il a décrit la scène. La valeur de son témoignage ressort, d'une part, de ce qui a été dit de la facilité qu'il eut de recueillir à Tours les souvenirs des récits de Clotilde, d'autre part du fait que Grégoire reçut la consécration épiscopale, en 573, de l'évêque de Reims, Egidius, quatrième successeur de S. Remi, mort exactement 40 ans auparavant. Soit par sainte Clotilde, soit par Egidius, Grégoire a pu être très bien renseigné et ses informations se contrôlaient les unes par les autres.

A vrai dire, il ne dit pas que le baptême ait eu lieu à Reims. Il ne nomme pas la ville. Mais comme il ne nomme pas davantage la ville de Tours et qu'il nous montre Remi dirigeant la cérémonie, comme un évêque dans sa cité épisco-

[1] Levison, *Zur Geschichte des Frankenkœnigs Chlodowech,* p. 50-51.

[1] Aujourd'hui Vieuxpont, près de Voncq (Ardennes).

pale, il n'y a pas de doute que la tradition soit exacte sur ce point.

Rien ne s'oppose à ce que nous admettions tous les détails du beau récit de Grégoire : les rues de la ville, les places tendues de voiles peints, les églises ornées de tapis blancs, le baptistère mis en état, rempli de parfums, éclatant de la lumière de cierges odorants, à se croire en paradis, le nouveau Constantin s'avançant vers la piscine, la harangue de l'évêque : « *Mitis depone colla, Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti,* » la profession de foi de Clovis, le baptême lui-même suivi de l'onction du saint chrême, puis le baptême des trois mille guerriers, celui d'Alboflède, sœur de Clovis, l'onction de Lanthechilde, convertie de l'arianisme, autre sœur du roi.

Tout cela se passait dans une fête de Noël. Cela ressort avec certitude de la lettre de S. Avit et de celle de S. Nizier, quoique moins clairement. Cette dernière lettre semble bien indiquer que Clovis était venu à Tours, pour la fête de S. Martin, le 11 novembre. S. Nizier affirme également que ce fut après son baptême que Clovis obtint de grands triomphes sur Alaric et Gondebaud. Sans doute il y eut plusieurs campagnes contre Alaric, mais contre Gondebaud nous ne connaissons que celle de l'an 500. Cela nous donne un *terminus ad quem*.

Pour Grégoire de Tours, il situe la bataille contre les Alamans dans la 15e année du règne de Clovis. Mais la date de son avènement n'est pas rigoureusement sûre : on hésite entre 481 et 482. Dans le premier cas, la victoire sur les Alamans tomberait probablement au printemps de 496. Nous savons par ailleurs que Clovis avait dirigé une expédition contre les Wisigoths en 495, que les Francs avaient poussé leurs avantages jusqu'à Saintes que le roi Alaric ne reprit qu'en 496. Tours avait dû être occupée; Clovis a donc pu y venir pour la fête de S. Martin, le 11 novembre 496, et recevoir ensuite le baptême à Reims, le 25 décembre suivant.

Mais si l'on admet qu'il est monté sur le trône en 482, la bataille contre les Alamans sera de 497 et Clovis n'aura pu aller à Tours qu'en 498 ou 499, car nous savons que les Francs firent en 498 une seconde expédition contre les Wisigoths, qui les porta jusqu'à Bordeaux.

M. Levillain, pour des raisons qui semblent très plausibles, estime que la seconde hypothèse est plus probable. C'est aussi l'opinion de Wilhelm Levison, qui a spécialement étudié cette question. Ce serait à l'été ou à l'automne de 482 que Clovis aurait pris le pouvoir ; sa campagne contre les Alamans doit donc être située au printemps de 497. Mais à cette date, Tours appartenait aux Wisigoths ; Clovis ne put s'y rendre qu'au cours de son expédition de 498 contre Alaric. Rien n'empêche en soi que le baptême ait eu lieu à Reims, le 25 décembre 498. C'est la date à laquelle M. Levillain s'arrête de préférence.

En somme, nous retiendrons, de cette discussion, que les trois sources de cette histoire de la conversion de Clovis sont la lettre de S. Avit, la lettre de S. Nizier, le récit de S. Grégoire de Tours ; — que ces trois sources ne sont aucunement en contradiction les unes avec les autres, pourvu qu'on sache les traduire correctement ; — que la conversion du roi fut tout ensemble le fruit d'un vœu secret fait par lui sur le champ de bataille, et du pèlerinage de Tours qui l'empêcha de tomber dans l'arianisme ; — qu'il convient d'écarter la légende qui fait de S. Vaast son catéchiste ; — que le baptême enfin eut lieu, selon toute vraisemblance, non en 496, comme on l'admet communément, mais le 25 décembre 498, et sûrement à Reims et non pas à Tours.

Nous considérons ces conclusions comme solidement étayées.

II

De la conversion de Clovis nous allons passer à un genre de conversions bien différent. Nous voudrions parler en effet, à la suite de la *Revue hebdomadaire* du 27 juillet, de ce curieux mouvement religieux qui s'appelle le *Mouvement d'Oxford*. Les feuilles protestantes ne cessent d'en entretenir leurs lecteurs ; les revues catholiques en ont parlé souvent aussi, notamment les *Etudes*. Il semble que le mouvement prenne de l'extension. « En Angleterre, en Amérique, dans les pays scandinaves, le Mouvement d'Oxford est le grand fait du jour et nourrit par le récit de ses assemblées la chronique des grands quotidiens, » nous affirme M. Jean Largue, auteur de l'article que nous analysons. « Il semble, ajoute-t-il, que depuis longtemps nul mouvement religieux n'ait connu dans les pays protestants un succès aussi rapide. »

Il ne s'agit pas en effet, ici, simplement d'un de ces « réveils » *(revivals)* dont les sectes méthodistes ou pentecôtistes sont coutumières. Un trait qui situe ce mouvement en marge de tous les autres, c'est qu'il est indifférent aux dogmes particuliers, qu'il ne vise pas à la constitution d'une secte, qu'il laisse ses membres dans leurs églises respectives, qu'il s'adresse à tous les chrétiens indistinctement, avec l'ambition de développer leur foi et de les rendre meilleurs sans qu'ils quittent leurs groupes religieux particuliers.

Déjà ce premier trait nous met en défiance, nous catholiques, car nous estimons que la foi ne peut se nourrir que de vérité et qu'il faut croire à sa religion pour la bien pratiquer. L'indifférentisme dogmatique laisse entendre ou bien qu'il n'y a pas de vérité religieuse, ou bien que Dieu est indifférent à cet égard et qu'il n'a pas donné aux hommes de moyens sûrs de découvrir la vraie religion.

Mais si nous combattons cette neutralité du Mouvement d'Oxford, cela ne nous empêche nullement de reconnaître ce qu'il peut y avoir de bon,

d'assimilable et de bienfaisant pour nous dans son inspiration générale.

Rappelons en bref son histoire :

« Le fondateur en est un évangéliste anglais, le Dr Frank Buchmann, qui se sentant coupable envers six de ses collègues, crut un jour entendre l'appel du Maître qui lui enjoignait d'envoyer à ces hommes six lettres où il s'humilierait devant eux. Cela se passait dans le pays de Cumberland, en 1908. Après de longs voyages en Amérique et en Extrême Orient, Buchmann revint en Angleterre en 1921 et s'établit à Oxford, où il réussit à gagner de nombreux étudiants à son programme de rénovation spirituelle. Ces étudiants formèrent aussitôt de petits groupes missionnaires, d'où le nom de « groupes d'Oxford » que l'on donne communément au Mouvement qui rayonna dès lors sur le monde entier. Pour donner une idée de l'importance actuelle des groupes d'Oxford, citons quelques-uns des succès extérieurs dont ils s'enorgueillissent.

Au Canada, le premier ministre reçoit l'équipe missionnaire venue pour travailler dans le Dominion. Détail piquant, les membres de l'équipe ne manquent pas, le même jour, de rendre visite au président de l'opposition parlementaire. — En Afrique du sud, le président de la Cour suprême déclare : « Arrivés enfin à une nouvelle unité nationale, nous le devons plus qu'il n'est possible de l'exprimer par des mots, au remarquable réveil religieux connu sous le nom de groupes d'Oxford, qui s'est révélé comme une force transcendant les différences de nationalité, de classe, de race, de confession. » Un journal anglais n'hésite pas à attribuer à ce réveil le gouvernement d'union enfin créé dans ce pays lointain. — Le président du Parlement norvégien s'exprime ainsi dans un meeting organisé à la Chambre des Communes pour les parlementaires anglais : « Les groupes d'Oxford font tomber les barrières entre les hommes et les nations. J'en attends plus que de tout autre chose pour la paix du monde ! » — En Suisse, la rencontre des « Oxfordiens » à Thoune est saluée par un message du président de la Confédération. »

Il n'y a donc pas à en douter : nous sommes en face d'un mouvement qui remue le monde protestant dans ses profondeurs et sur qui des hommes de bon sens et d'autorité fondent les plus grands espoirs. En face des menaçants progrès du paganisme, nous devons estimer que tout ce qui donne à des chrétiens une plus haute estime de leur foi, même mutilée et imparfaite, tout ce qui les ramène à Jésus et à son Evangile, est bienfaisant pour l'humanité.

Examinons maintenant le but et les méthodes du Mouvement.

Son but est très élevé et très louable ; nous pouvons en faire notre profit et nous le proposer à nous-mêmes de toutes nos forces. Il consiste en effet à rétablir entre tous les croyants une communion fraternelle comme celle qui unissait les premiers chrétiens. Qui de nous ne s'écrierait : « Voilà qui est excellent et infiniment désirable ! »

D'autre part, ce que les groupes ont très bien vu, c'est que la fraternité humaine ne peut se fonder que sur l'union avec Dieu. Cela est tout à fait évangélique. « Il faut devenir camarade *(fellow)* de Dieu, pour devenir camarade des hommes, » a dit un leader du Mouvement.

Les protestants doivent à leur culte assidu de la Bible, et spécialement de l'Evangile, d'avoir un idéal chrétien et d'y revenir chaque fois que le besoin de conversion se fait sentir dans leurs cœurs. Mais la faiblesse de leur position, c'est d'être livrés à leurs inspirations personnelles dans la poursuite du but qu'ils se proposent ; c'est de ne pouvoir s'appuyer sur aucune autorité divinement garantie, pour savoir s'ils restent dans les limites raisonnables et justes, voulues par Jésus-Christ dans la pratique de sa religion. Contraints de fermer les yeux sur la valeur des textes si nombreux qui établissent l'autorité de l'Eglise et de la Papauté universelle, ils apprennent de la sorte à interpréter les textes en général selon leur fantaisie et non selon la vérité pure. Ne voulant toujours que le retour à la vie des premiers chrétiens, ils recourent à une archéologie fatalement suspecte pour se tracer à eux-mêmes les normes de cette chrétienté primitive.

Essayons de nous représenter les méthodes des groupes d'Oxford.

Ils admettent comme chose évidente que ce qui sépare l'homme de son Dieu, c'est le péché : en quoi ils ne se trompent pas. Mais leur innovation consiste en ceci qu'ils s'imposent au moins une fois, et s'il se peut plusieurs fois par jour, *un temps de silence complet*. Cela est tiré probablement de l'exemple de Samuel, lorsqu'il disait : « *Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute !* »

« Ce silence ne sera rempli ni par des prières articulées, ni par des lectures pieuses. Le chrétien se contentera d'écouter en lui-même la voix de Dieu, qui lui donnera des *directions* (terme anglais : des inspirations) d'après lesquelles il devra agir. »

Par là, le chrétien se met en communication avec son Dieu, se met sous sa direction effective. Mais la volonté de Dieu est que nous soyons en communication avec nos semblables comme avec lui-même : c'est la doctrine de S. Jean dans sa Ire épître, que « celui qui dit qu'il aime Dieu et qui n'aime pas son frère, est un menteur et la vérité n'est pas en lui. » Et c'est l'enseignement de Jésus que « le second commandement est semblable au premier. »

Ici, le Mouvement d'Oxford n'hésite pas à remettre en vigueur une institution primitive, qu'il détourne du reste de son sens historique, et qu'il reconstitue à sa fantaisie : *la confession publique*. On sait que si l'Eglise l'a supprimée, c'est parce qu'elle finissait par présenter les plus graves inconvénients ; la confession privée l'a remplacée définitivement. D'autre part, le Mouvement emploie la confession publique, non point comme un moyen de se réconcilier avec Dieu par le recours au pouvoir des clefs et à l'absolution du prêtre, mais comme une méthode de communion avec le prochain. Il y a là un véritable contre-sens historique. Le nom même est changé.

Ce que les premiers chrétiens nommaient *exomologèse* ou *confession*, le Mouvement le nomme *sharing* ou *partage*. On se confesse, non pas tant pour être pardonné par Dieu que pour faire *partager* au prochain la conversion ou l'inspiration divine (?) grâce à laquelle on a le courage de faire en public l'aveu des fautes les plus humiliantes. Pour les groupes d'Oxford, rien ne doit rester caché dans le cœur du croyant ; il doit communiquer à ses frères assemblés tout ce qui le tourmente. Dans leur imagination, les membres du Mouvement se regardent comme délivrés du poids de leurs péchés, lorsqu'ils les ont dit en public. Et ils reviendront constamment désormais sur leur confession, pour rendre *témoignage* en public de la faveur dont ils ont été l'objet. Il est clair que nous sommes là totalement en dehors de la pratique chrétienne primitive. Sans doute, les pénitents publics recevaient de l'autorité ecclésiastique une pénitence proportionnée à leurs fautes, mais ils n'étaient pas astreints à la répétition constante de leur aveu.

Or, cette répétition même est l'article le plus important de la règle d'Oxford. On a constitué de véritables équipes ou *teams* de repentis, qui vont de ville en ville diriger des meetings où ils renouvellent sans cesse leur confession primitive, afin d'encourager les hésitants à des aveux semblables.

Ils ne vont pas au-delà de cette exigence. Comme le dit fort bien M. J. Largue :

« Les groupes d'Oxford n'ont pas d'organisation stable et ils ne tendent à la constitution d'aucune société religieuse. Leur travail achevé, les équipiers quittent la ville pour une autre, laissant les groupes à leurs Eglises respectives. Ils rêvent d'une fraternité universelle, où les hommes cesseraient d'être « fermés les uns aux autres et, partageant leurs peines, portant ensemble leurs péchés, arriveraient enfin à s'aimer parce qu'ils seraient arrivés à se connaître. » « Songez à ce que deviendra le monde, écrit un membre influent des groupes, quand chacun dans sa sphère reconnaîtra, comme ce membre de la Conférence économique de Londres, « qu'il portait en lui toutes les causes qui ont amené l'échec de la Conférence, » ou comme ce communiste « qui avouait qu'il était bien capable de tous les sacrifices et de tous les combats pour son parti, mais incapable de combattre la bête qui était en lui » !

Nous connaissons ce langage : on le retrouve chez les salutistes ou les pentecôtistes. Nous y découvrons une part d'illuminisme. Nous ne disons pas que tout cela soit pure illusion. Nous disons que cela n'est pas normal, que l'humanité commune n'entrera jamais dans les cadres de ces groupes, que l'expansion de ceux-ci ne dépassera pas le cercle des hommes et des femmes capables de donner dans les illusions ou les emballements de l'esprit.

Du reste, essayons de pénétrer dans une réunion d'Oxfordistes. Quelques-uns d'entre eux ont loué en Suisse un hôtel perdu au fond d'un parc. Ils tiennent là des réunions qu'ils nomment *House-Parties* et que nous appellerions des « retraites fermées ». On y vient de toutes les parties de la France et de la Suisse ; on y trouve aussi quelques Allemands et des Anglais en villégiature. Dans l'ensemble, il s'agit de personnes appartenant à la bourgeoisie aisée. On compte de nombreux intellectuels. Le prolétariat était représenté, lorsque M. Largue s'y trouvait, par un seul ouvrier de Lausanne, auquel toute l'assistance montrait une déférence quelque peu affectée. Les assemblées se tiennent dans la grande salle à manger de l'hôtel. Elles sont dirigées par les principaux « équipiers » suisses. Parmi eux, on remarque un professeur de Faculté, un médecin, un directeur de fabrique de locomotives.

Laissons la parole à M. Largue :

« L'équipier qui préside la séance s'assecit nonchalamment sur le bord d'une table au fond de la salle, et, d'une voix douce, commence à raconter toutes sortes de mauvaises habitudes qu'il avait avant d'être gagné par les groupes. Il fumait quarante cigarettes par jour ; son travail achevé, il s'attardait au café tard dans la nuit, et il éprouva un sentiment de honte indicible, un jour que son jeune fils le rencontra ivre dans la rue... « Et voici, tout est autre maintenant... » Il baisse la tête pudiquement, puis tout à coup il sourit. D'une main qui tremble, il paraît chercher quelqu'un dans l'assemblée : « A qui le tour ? Apportez votre témoignage, amis ! »

Ceux qui parlent maintenant sont sans doute tous des « équipiers ». Leurs confessions sont trop belles, trop bien faites et trop bien dites, me semble-t-il, pour être spontanées, ce qui n'exclut pas d'ailleurs qu'elles soient sincères. Une jeune fille se lève. Elle est jolie. « J'étais une jeune fille, comme toutes les jeunes filles du monde, commence-t-elle, ni meilleure, ni sans doute plus mauvaise et je me croyais fort intéressante... » Elle retourne timidement entre ses mains un livre au titre suggestif : *Pour Pécheurs seulement.* Puis elle continue gentiment : « Un soir, je voulais aller au théâtre pour assister à la représentation d'une pièce que je me réjouissais depuis longtemps de voir, quand une camarade que je détestais sonna à ma porte. J'enrageai. Il me souvient que je jetai par terre un flacon de parfum qui alla se briser contre le pied de la commode... » Or, elle avait participé la veille à une réunion des groupes,... elle n'alla pas au théâtre et se réconcilia avec son amie. Je la vois encore se rasseoir, baissant les yeux, tandis qu'une jeune fille, celle-là peut-être avec laquelle elle s'était réconciliée, lui serrait la main pour la féliciter. Je ne pus m'empêcher de la féliciter aussi : « Vous avez fait une confession charmante, mademoiselle ! » (Sans ironie, sans doute).

Puis c'est le tour d'un étudiant hollandais, qui raconte que, neurasthénique, il allait attenter à ses jours, quand un ami des groupes vint le sauver.

Mais voici qu'un homme vêtu de noir se dresse au fond de la salle. Il s'appuie des deux mains sur le rebord de la chaise placée devant la sienne. Ce n'est pas un équipier, sans doute, puisqu'il oublie de dire son nom (chacun, avant de prendre la parole, doit dire son nom et l'endroit d'où il vient). Le président l'y engage : «... X, instituteur à X, »... répond-il doucement. Et l'homme, d'une

voix brisée, raconte l'invraisemblable histoire de sa haine pour un collègue dont il convoitait le poste et qu'il réussit à faire partir par d'odieuses intrigues. Après les naïvetés du début, voilà qui est plus grave et qui vous touche. On sent qu'il en coûte à cet homme d'avouer ses fautes devant tout ce public. Il parle lentement, hésitant parfois à continuer. « Je n'ai rien réparé encore, dit-il pour finir. Mais j'ai confiance que Dieu m'inspirera ce que je dois faire... »

Cette confession paraît avoir visiblement ému l'assemblée, car les témoignages se suivent maintenant au rythme accéléré. Il en est quelques-uns de sérieux et beaucoup de puérils, mais les auditeurs ne semblent point faire de différence et s'intéressent avec la même gravité aux uns et aux autres. A noter qu'on ne chante jamais dans les réunions des Groupes d'Oxford et qu'on ne prononce aucune prière, ce qui suffirait à distinguer le « réveil » oxfordien des autres réveils protestants.

« Le soir, on se réunissait par groupes séparés d'hommes, de femmes, de jeunes gens, de jeunes filles ; il y avait même un groupe d'enfants. La séance pour hommes à laquelle je participai fut, je crois, particulièrement caractéristique. On commença par distribuer à chacun un bloc-notes et un crayon. « Le crayon, dit un leader oxfordien, est indispensable au chrétien. Il lui permet de noter les *directions* de Dieu au moment même où il les reçoit et les révélations qu'Il nous donne sur nous-mêmes. » Le président ne tarda pas à nous engager à nous en servir. « Si je ne me trompe, nous sommes tous ici des hommes mariés ? » dit-il, et il énuméra aussitôt tous les défauts par lesquels il faisait souffrir sa femme. Puis, montre en main, il ordonna un silence de cinq minutes, pendant lesquelles chacun devait noter sur le calepin le résultat de sa méditation. La lecture qui suivit des trouvailles de chacun ne manqua point de piquant, mais ce qui vint après fut plus étonnant encore. « Il y a deux choses que vous n'avez point avouées, dit le président, et pour vous donner du courage, je vais aller jusqu'au bout de ma propre confession. » Il raconta alors, d'une façon aussi naturelle que s'il s'était agi de décrire une promenade en montagne, qu'il trompait sa femme d'une façon subtile en s'adonnant à un vice inavouable. Je dus m'en aller à ce moment et je ne sais si les autres participants firent à leur tour des confessions aussi hardies. »

Nous avons voulu aller jusqu'au bout de cette longue citation. Elle renferme une attestation de témoin oculaire. Elle nous donne ainsi la vraie physionomie des assemblées des Groupes. Il faut ajouter toutefois que les meetings nombreux ne représentent pas toute l'activité des groupes. Le *sharing* se poursuit en dehors des assemblées. Deux personnes qui ont fait en public des confessions plus ou moins semblables se retrouvent ensuite, en tête-à-tête, pour discuter leurs communes expériences. Les fervents affirment que c'est là, dans ces réunions restreintes, que se fait le meilleur travail.

Nos lecteurs n'auront pas de peine à comprendre les inconvénients de ces confessions publiques. Tout cela peut commencer très sérieusement, mais doit fatalement tourner, tôt ou tard, à l'affectation, au cynisme dissimulé sous des dehors de sincérité et même de repentir. Il ne saurait manquer de s'y mêler on ne sait quel sadisme d'accusation chez les uns et de curiosité chez les autres. On éprouve une sorte de volupté grossière à pénétrer dans le sanctuaire des consciences. Si la confession publique a existé dans la primitive Eglise, elle a toujours été limitée à un certain nombre de fautes publiques et très graves. Elle ne s'est que rarement étendue aux fautes secrètes. L'histoire du diacre qui fit scandale à Constantinople, sous le patriarche Nectaire, par des aveux inopportuns faits en public, en est la preuve. Même le ministère de la confession auriculaire, tel qu'il fonctionne depuis des siècles dans l'Eglise catholique, exige une préparation particulière, une formation spirituelle, théologique et morale très prolongée. Nous ne voyons pas les avantages que l'on peut tirer de confessions faites à toute une assemblée ni même à une personne rencontrée dans une réunion de cette nature. Le but de la confession est uniquement le pardon à obtenir de Dieu. Mais Dieu a réglé les voies par lesquelles il concède ce pardon, en établissant ce que nous appelons le pouvoir des clefs. C'est donc pure illusion de s'imaginer que ce pardon indispensable peut être obtenu par des voies humaines.

On pourrait ajouter d'autres critiques encore à celles qui précèdent. Mais voici les réflexions de M. Largue lui-même :

« Si maintenant, dit-il, on nous demande quelle impression les assemblées des groupes laissent à l'auditeur non prévenu, il faut dire que celle-ci est très mélangée. D'une part, beaucoup de confessions sincères, fussent-elles naïves, imposent le respect. On est ému d'entendre un industriel avouer qu'il volait ses ouvriers en abaissant les salaires sous le prétexte de la crise, alors qu'il réalisait des bénéfices importants, et ces jeunes filles du monde me touchent, qui confessent, les yeux bas, leurs petits péchés d'égoïsme. Mais que penser de confessions telles que celle que j'ai relatée, où un « equipier » découvre, devant ses auditeurs, les secrets de sa vie conjugale ? En écoutant cette confession, je ne pouvais m'empêcher de songer que des milliers de personnes l'avaient déjà entendue... et savaient sur la vie intime du ménage de leur leader ce que généralement les époux sont seuls à savoir. Aussi ne puis-je m'empêcher de me demander si le mobile réel de pareils témoignages n'est point parfois une sorte de plaisir malsain à étaler ses vices devant autrui. Certaines confessions ne sont d'ailleurs point sans danger pour ceux-là même qui les font. On m'a raconté l'histoire d'un ménage « oxfordien » qui, n'ayant point d'enfants, avait adopté une fillette. Celle-ci était la fille illégitime du mari, et la femme l'ignorait, pour le plus grand bonheur des époux et de l'enfant, qui vivaient fort heureux. Or, après avoir été gagné par les groupes, le mari s'avisa de confesser publiquement sa faute de jeunesse. Sa femme était assise au premier rang de l'assemblée, tandis que, montrant sa fillette du doigt, il déclarait qu'il était son vrai père. Quelques mois plus tard, le couple divorçait. »

A en croire les habitués des groupes, les bienfaits des « confessions » sont vraiment extraordinaires. Ils se disent soulagés d'une foule de sentiments et de pensées qui les troublaient. A constater qu'ils n'étaient pas seuls à avoir des régions

obscures, à sonder les replis d'autres consciences, ils se sont sentis encouragés. Et surtout, ils sentent qu'ils communient avec le prochain. Des époux éprouvent qu'ils sont délivrés des nuages qui les séparaient, qu'ils ont une bonne fois déblayé le terrain. « Plus de haines cachées, plus de jalousies savamment dissimulées, plus de ces tensions qui séparent pendant des années ceux qui sont destinés à s'aimer. »

« L'aisance si simple avec laquelle on sort de soi, » écrit un leader des groupes, « pour amener les autres à en faire autant crée une fraternité difficile à décrire, où se transforment *radicalement* nos rapports d'homme à homme, où se change en amour absolu la vague sympathie superficielle qui nous lie à la plupart des êtres. »

« Ainsi, conclut sagement M. Largue, le mouvement d'Oxford aboutit à une mystique. Il vise à la fusion des âmes par la connaissance qu'elles doivent acquérir les unes des autres. Cela permettrait de l'apparenter à certaines sectes gnostiques des premiers siècles ou encore à certains courants de la pensée bouddhique. »

Et il ajoute, avec plus de raison encore, que « les Oxfordiens sont des protestants qui souffrent, dans leurs Eglises, de l'absence de ce merveilleux instrument d'équilibre psychologique qu'est pour le catholique la confession auriculaire. »

A noter enfin que ce mouvement se ressent de la vogue de la psychanalyse. Le vocabulaire des oxfordiens est nettement freudien. Ils parlent couramment d'inconscient, de « refoulement », d'« inhibition », etc. Saluons donc les hommes de bonne volonté qui sont égarés dans cette aventure étrange, mais déplorons que leurs yeux ne soient pas ouverts à la vérité pure de l'Evangile du Christ, prolongée dans l'Eglise catholique.

III

Puisque nous avons parlé de conversion jusqu'ici, nous avons plaisir à signaler une fois encore la charmante Revue missionnaire, intitulée **Grands Lacs** et publiée par les Pères Blancs ou Missionnaires d'Afrique (à Louvain-Héverlé). Nos lecteurs savent les merveilles accomplies au Ruanda, le nombre croissant et la qualité des conversions parmi les populations nègres. Nous n'y reviendrons pas aujourd'hui, mais nous voudrions signaler brièvement un délicieux article de Mgr Victor Rœlens, Vicaire Apostolique du Haut-Congo, sur *la Psychologie des noirs*. Ce sujet a été traité de façon assez tendancieuse par Lévy-Brühl. Nous aurions bien plus confiance dans l'expérience de l'évêque missionnaire, qui a travaillé, lui, en pleine pâte humaine.

« Le Noir, écrit-il, de sa nature, est un impulsif : c'est-à-dire qu'il obéit habituellement, sans grande réflexion, à l'impression dominante du moment. Vivant à peu près exclusivement de la vie des sens, les mobiles de ses actions sont généralement des sensations, produites par des images sensibles, que l'imagination forme et colorie. L'intelligence et la volonté comptent pour peu de chose dans la conduite habituelle de la vie. La raison est rarement consultée et son influence est minime et passagère. »

On se tromperait pourtant en croyant que ces grands enfants sont incapables de comprendre. Tout au contraire,

« l'intelligence ne fait généralement pas défaut au Noir ; elle est même vive et alerte, surtout chez le jeune Noir ; elle est intensive... Mais par défaut d'exercice elle ne se développe guère, ni pour l'étendue des conceptions, ni pour l'acuité de la pénétration, ni pour la souplesse à se plier à des conceptions nouvelles. Chez bon nombre, elle s'atrophie, sous l'influence de la paresse et des passions. Tous subissent un fléchissement de l'intelligence, vers l'âge de la puberté ; chez les uns, elle se relève plus tard ; chez les autres, elle reste affaiblie et baisse avec les années. Les passions, la boisson et chez certains le chanvre, chez tous une vie toute matérielle et le plus souvent oisive ont une influence déprimante sur l'intelligence. »

On saisit ici sur le vif l'influence énorme et décisive de la moralité sur l'intelligence. Et cela nous permet de mesurer l'apport de l'Evangile civilisateur sur l'évolution même intellectuelle et scientifique de l'humanité.

La faculté dominante, chez le Noir, est l'imagination. « Les impressions qu'elle lui donne sont si fortes que souvent il n'est pas capable de distinguer entre l'image qu'elle présente et la réalité. Il est incapable de narrer sans exagération ce qu'il a vu, et il se persuade qu'il a vu ce qu'il dit. »

Mon Dieu, ne connaissons-nous pas tous, même dans nos régions dites civilisées, quantité de gens qui en sont au même point que ces bons nègres ?

Et nous pouvons en dire tout autant, pour ce qui regarde la volonté. « Qu'on n'aille pas chercher dans la vie du Noir une direction uniforme, un idéal, un but. Il vit au jour le jour, sans préoccupation du lendemain. Quand les besoins qu'il sent ou qu'il s'imagine avoir, sont satisfaits et ses passions du moment calmées, il est content. Mais des impressions nouvelles et différentes viendront bientôt le solliciter... Il va où l'impression l'attire, sans autre raison, sinon que cela lui plaît. »

Le fond du caractère noir est donc l'instabilité, le manque de suite et de logique. Sans doute, lorsque ses passions sommeillent, le Noir est capable de comprendre un raisonnement, de concevoir une ligne de conduite plus élevée, de prendre la résolution de s'y tenir. Si l'on a pénétré assez profond dans ses puissances affectives, ses résolutions peuvent se maintenir même assez longtemps. Mais si les passions se réveillent, la persévérance dans le bien est en grand péril. Et lorsque la chute s'est produite, il est rare que l'amour-propre, le respect humain ne le retiennent pas dans l'œuvre de la conversion.

Il n'existe chez lui qu'une puissance de stabilisation : l'habitude, et cette puissance est formidable. Elle s'oppose au bien, mais elle peut également s'opposer au mal, si l'on réussit à inculquer au nègre de bonnes habitudes. En général pourtant, « cette force d'inertie qui tient le Noir dans ses habitudes et l'y ramène automatiquement, dès que la force qui l'en écartait cesse de se faire sentir, fait le désespoir de ceux qui rêvent de le réformer rapidement. »

Remarquons, pour consoler ces derniers, que ces mêmes habitudes qui retiennent le Noir non-converti, le tiendront un jour, lorsque l'œuvre de la conversion aura porté sur plusieurs générations. « Paris ne s'est pas fait en un jour, » comme dit le proverbe. Au temps de Clovis, nos ancêtres n'étaient peut-être pas beaucoup plus élevés dans l'ordre moral que les nègres du Ruanda. Que de temps il a fallu à l'Eglise pour décrasser les nations dites modernes de leur antique barbarie !

Mgr Rœlens nous promet d'autres études sur le Noir, sur sa mentalité superstitieuse surtout. Nous y reviendrons. Il y a là de l'éternel humain, pour ainsi parler. Nos curés de campagne auraient beaucoup à prendre dans l'esquisse psychologique dont nous venons, trop brièvement, de résumer les grandes lignes. Le penseur aime à mesurer ces profondeurs afin de calculer l'immensité des bienfaits que nous a apportés le Christ.

IV

Marie Stuart est restée populaire chez nous ; sa destinée parle à nos imaginations. Elle fut reine de France ; elle fut malheureuse ; elle mourut victime des plus extraordinaires machinations, après d'étranges aventures et une captivité très longue. Elle représentait la cause catholique en face de l'anglicanisme hautain et sceptique d'Elisabeth. Toutes ces raisons expliquent notre sympathie, qui n'est pas tout à fait cependant sans ombres. Melle Paule Henry-Bordeaux nous entretient d'elle dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet, mais en limitant son exposé à « Marie Stuart, Reine de France. »

Le récit s'ouvre au 24 avril 1558 :

« Les cloches de Notre-Dame remplissent « l'air serein et beau » qu'à peine ride un souffle de zéphyr, le *venteiet mignard* comme l'appelle Jean-Antoine de Baïf. C'est un dimanche. Tout à l'heure, le Dauphin épouse Marie Stuart, Reine d'Ecosse. Le peuple en liesse s'arrête aux carrefours, se presse dans les rues étroites, s'élance vers les rives de la Seine. Et sur la ville flotte un parfum d'herbe, de violette et de feuille : le printemps de Paris. »

Toute la foule se porte vers la vaste église, dont la façade est décorée aux armes de France et d'Ecosse. Les hauts personnages de la cité se présentent : prévôt des marchands, échevins, procureur du Roi, receveurs, contrôleurs en costume d'apparat. Voici les suisses de la garde, avec leurs hallebardes, leurs fifres et tambourins. Et dans un bruit triomphal de clairons et de trompettes, le héros du jour, François de Lorraine, surnommé le Balafré et qui, en l'absence du connétable, prisonnier des Impériaux depuis la journée de Saint-Quentin, est le premier général de France. L'évêque de Paris [1], Eustache du Bellay, attend sous le porche, avec tout son clergé :

« Cent gentilshommes précèdent les princes du sang et les princes de l'Eglise, vêtus de soie, de pourpre et d'or, parmi lesquels Charles, cardinal de Lorraine, est le plus magnifique et le plus rayonnant. Le légat du pape vient ensuite. Puis le Dauphin, « blafard et bouffi, » au dire de Régnier de la Planche, mais que la joie rendrait presque beau, si jeune et si malingre sous le pourpoint de velours et la fraise, entouré de ses frères cadets et du roi de Navarre. Enfin, entre Henri II et le duc de Lorraine, Marie Stuart apparaît. Dans sa robe blanche, semée de diamants et de perles, elle semble une grande fleur sur laquelle la rosée brille encore... Mais sur les cheveux plus dorés que blonds la couronne incrustée de gemmes, de rubis, d'émeraudes, où pend une escarboucle de 500.000 écus, pèse lourdement. »

Toute la cour suit. On se montre la reine Catherine, épaisse et olivâtre « et qui ressemble de plus en plus au pape Léon X, » Jeanne d'Albret et les princesses de France. On se montre surtout les délégués d'Ecosse, l'archevêque de Glasgow, les évêques de Ross et d'Orkney, et tant d'autres.

Mais la mère de la mariée, Marie de Lorraine, n'a pu quitter Edimbourg ; le devoir la retient sur les rives de la Forth : l'anarchie et la révolution menacent le pays. La reine d'Ecosse est remplacée par sa mère, la vieille duchesse de Guise.

Le duc de Guise, toujours avisé, et qui en sa qualité de Grand-Maître de la maison du Roi préside à l'ordonnance du spectacle, a grand soin de faire reculer la masse des seigneurs, pour laisser à la foule une part de la magnifique cérémonie. Le cri de *largesse* est lancé trois fois : aussitôt les hérauts répandent sur la place une pluie de ducats, d'écus et de sols. Les cris éclatent, ovations, hurlements de joie et querelles autour des pièces d'argent.

« A l'intérieur de la cathédrale, la cérémonie se déroule. Sous un dais de drap d'or, les époux agenouillés ont été solennellement unis par le cardinal de Bourbon. L'archevêque (lisez : évêque) de Paris a dit la messe. Au moment de l'offertoire, une nouvelle vague de cris est venue déferler jusqu'à l'autel : les hérauts ont renouvelé leur geste. »

A la sortie des mariés, l'enthousiasme populaire se déchaîne de plus en plus. Henri II s'offre aimablement aux acclamations publiques. Le festin a lieu à l'archevêché. Mais la dauphine est de plus en plus écrasée par le poids de la couronne et s'évanouit à demi sous la souffrance. Elle doit pourtant tout oublier, danser et sourire : un mariage royal est une parade. « Le Roy très

[1] L'auteur dit : « archevêque » ; mais ce ne fut que sous un Gondi, en 1622, que Paris fut érigé en archevêché. Il dépendait jusque-là de Sens.

chrétien a ballé la reyne Dauphine sa fille et le Roi Dauphin la reyne sa mère. »

Et la fête se poursuit tout le jour. Le soir, nouveau festin et nouveau bal. Marie a cependant trouvé un instant pour écrire à sa mère. Nous possédons ce court billet ; « l'écriture décolorée semble porter encore la trace de la hâte, de l'impatience, de la fièvre » :

« Je ne vous en diray rien de plus si non que *je m'estime l'une des plus heureuses fames du monde,* pour avoir et le Roy et la Royne et messieurs et mesdames tant que je les saurais souhaiter, et le Roy mon mary qui me fay une estime comme telle que je veux vivre et mourir... »

Elle énumère les cadeaux qu'elle a reçus ; ils sont nombreux et riches. Le roi Henri, la reine Catherine se sont montrés généreux. Marie Stuart, qui est une jeune fille de 15 ans, n'est pas insensible à de tels témoignages. Elle n'oublie pas que ses oncles de Guise lui ont fait plus « d'honneur et d'amitié » qu'il n'est possible... « Surtout, dit-elle, monsieur le cardinal mon oncle qui a eu la poine de tout et tout avancé si onestement que on ne parle d'autre chose. Il n'eut seu faire plus pour personne au monde. »

On peut se demander pourtant si cette joie était absolument sans ombre.

Cinq jours avant le mariage, le 19 avril, au Louvre, on avait établi le contrat en bonne et due forme. Par cet acte, les députés d'Edimbourg avaient reconnu au Dauphin le titre et les armes de roi d'Ecosse. Par contre le Dauphin assurait à sa femme, en cas de décès, un douaire de 60.000 livres tournois. Quant aux futurs enfants : le fils aîné devra régner en France et en Ecosse, et la fille aînée en Ecosse seulement, à défaut d'héritier mâle. De plus, Marie et François ont juré de respecter les lois et les libertés nécessaires.

Mais, chose extraordinaire et qui peint bien les détours de la politique tortueuse de ce temps : quinze jours auparavant, à Fontainebleau, par devant le garde des Sceaux, le cardinal de Sens, et par devant les notaires et secrétaires de la couronne de France, on a demandé à Marie Stuart trois signatures qui d'avance annulaient le contrat. Henri II, le duc de Guise et le cardinal de Lorraine ont exigé d'elle la cession « par pure et libre donation » du royaume d'Ecosse et de tous ses droits au royaume d'Angleterre et d'Irlande, au cas où elle viendrait à mourir sans enfant. Puis, comme si elle voulait faciliter cette cession et la rendre acceptable aux Ecossais eux-mêmes, elle consentait à ce que le roi de France « ayt et joysse du royaulme d'Ecosse, fruitz et émolumens d'icelluy, et en retienne la plaine possession jusques au payement et parfaict remboursement d'ung million d'or. » Elle signait ainsi une créance que la pauvre Ecosse serait à jamais bien incapable de payer ! Enfin, pour être bien sûr que l'héritage des Stuarts passerait aux Valois, un troisième document la faisait renoncer pour l'avenir à toute atténuation et à tout changement dans le testament qu'elle avait librement écrit « en vraie Reine. »

Notons bien que ceux qui extorquaient ces signatures savaient par expérience le peu que pèsent les écrits que n'appuie pas la force. L'Ecosse ne serait pas liée par là. Mais que dire de cette jeune fille, pleine de vénération pour les hauts personnages qui l'avaient accueillie en France, et qui découvrait en eux ces dessous de duplicité, de ruse et de mensonge ? Le cardinal de Lorraine disait, en haussant les épaules : « Un mensonge diplomatique ! » ... Marie Stuart avait trahi son peuple, sans bien s'en rendre compte. Elle se considéra dès lors comme une princesse française ; même lorsqu'elle revint en Ecosse, après la mort de François II, elle se représenta qu'elle était en terre d'exil. La rumeur de ces Actes secrets, répandue en Ecosse, contribua à lui aliéner les cœurs de ses sujets.

Dans les mois qui suivent le mariage, de graves événements se produisent. En mai 1558, François de Guise prend Thionville. En novembre, la reine d'Angleterre Marie Tudor, épouse de Philippe II, meurt sans enfant ; à sa place, c'est Elisabeth, la fille de l'adultère, la fille illégitime d'Henri VIII et d'Anne Boleyn, qui monte sur le trône. L'Eglise catholique ne peut reconnaître comme souveraine légitime cette créature dont la naissance a donné le signal de l'apostasie de tout un peuple. Marie Stuart a, elle aussi, en dehors de ses scrupules de catholique, de bonnes raisons pour ne pas admettre la légitimité de cet avènement. Elle revendique les droits à l'héritage d'Angleterre, qu'elle tient de sa grand'mère, Marguerite Tudor, épouse de Jacques IV, roi d'Ecossse. Elle fait placer les armes d'Angleterre dans sa chapelle et dans sa chambre.

Le 15 janvier 1559, Elisabeth se fait solennellement couronner ; la nation l'acclame ; la *gentry,* qui s'est enrichie des dépouilles de l'Eglise, ne permettra pas qu'on touche à son pouvoir. Elle se trouve prisonnière de ses origines, de son passé, de son parti. On lui impose une dure réaction contre le régime de Marie Tudor. Les intérêts la tiennent captive et ne la lâcheront plus. Au surplus, son instinct, son tempérament, le scepticisme religieux que de nombreuses épreuves ont introduit dans son esprit, ne la portent que trop bien dans le sens de son intérêt. Rome s'apprête à l'excommunier ; elle ne fera rien pour éviter ces anathèmes ; elle s'en réjouira, au contraire, et en profitera pour exercer des représailles contre le catholicisme.

En 1559, elle a 26 ans. Elle parle six langues et connaît toutes les roueries de la politique. Elle saura ajouter aux astuces de la diplomatie à la Machiavel des nuances de féminité qui les rendront plus perfides encore. Elle n'a pas ignoré longtemps les prétentions de sa cousine ; elle a appris avec dépit que Marie Stuart arbore les armes d'Angleterre. Toutes les politesses de cour échoueront à effacer ce souvenir. Auprès d'elle, un mi-

nistre, le chef des « nouveaux riches » créés par la spoliation des couvents catholiques, William Cecil, commence patiemment à ourdir les rêts dans lesquels, plus tard, Marie sera prise. Il note déjà sur un papier qui a été retrouvé toutes les imprudences, toutes les maladresses de la Dauphine, toutes ses prétentions au trône d'Henri VIII.

Toujours en janvier 1559, la petite Claude de Valois, belle-sœur de Marie Stuart, épouse le duc de Lorraine.

En avril, est signé le traité de Cateau-Cambrésis, qui met fin à la rivalité de la maison de France et de la maison d'Autriche, — provisoirement du moins, — et plus complètement au rêve illusoire des possessions italiennes. La France garde Calais, Metz, Toul et Verdun. Elle rend la Savoie en donnant ce pays en dot à Marguerite de Valois, qui épouse le vainqueur de Saint-Quentin, le duc Philibert-Emmanuel, le duc « à la tête de fer ».

Les fiançailles d'Elisabeth de Valois et de Philippe II scellent l'amitié entre la France et l'Espagne; les souverains des deux grands pays catholiques éprouvent le besoin de faire front ensemble contre le péril huguenot.

Une grande angoisse monte en effet au cœur des bons catholiques de notre pays. Le vieux monde catholique va-t-il craquer sous la poussée des soi-disant Réformés ? A l'avènement d'Henri II, le calvinisme n'était encore qu'une secte maudite et illégale ; elle ne constituait pas encore un danger pour l'unité morale du royaume, à peine une menace. Mais douze ans plus tard, il en est tout autrement, l'hérésie a fait des progrès foudroyants :

« Au printemps de 1559, à la veille du tournoi de juin, c'est une armée, une force, une puissance. De Genève, le nouveau « Pape » dirige le peuple des néophytes, suscite les dévouements, arrache les adhésions, ranime la flamme du fanatisme qui court et éclate au nord, à l'est, à l'ouest, au sud, sous la secrète protection du roi et de la reine de Navarre. L'incendie n'épargne personne. Il attaque la Cour : après les Bourbon on murmure que les Châtillon sont atteints ; il menace le Parlement : Ferrier et Antoine Fumée osent réclamer dans une séance publique la réunion d'un Concile général ; — il pénètre jusque dans l'Eglise où des prêtres, des évêques, un cardinal même parlent de réformes nécessaires, de critiques justifiées. Henri II sent rôder l'ennemi qui se dissimule et se cache partout et qui malgré la création de la Chambre ardente, la torture, le bûcher, reparaît après chaque exécution. Comment le poursuivre, l'atteindre, l'anéantir ? On ne se bat pas contre l'ombre Le Roi a peur. Maintenant que, pour un temps, les guerres sont écartées, il peut donner toutes ses forces, toute son attention, à ce mal mystérieux qui s'étend sur son pays, sur l'Europe entière. C'est un cancer qui ronge et progresse, apparaissant là où rien ne le dénonce, revenant là où on croit l'avoir extirpé. »

D'où vient à l'hérésie cette force de pénétration si étrange ? C'est qu'elle concentre tous les mécontentements, elle groupe tous ceux qui espèrent en des temps nouveaux, elle incarne l'esprit de révolution dans tous les domaines : politique, économique, religieux. Elle compte des propagateurs résolus et acharnés.

Parmi ces derniers, il en est un que le roi de France a tenu en son pouvoir. Les galères françaises étaient intervenues en Ecosse ; le prédicant John Knox avait été fait prisonnier. C'était en 1550. Les chefs français n'ont pas vu tout ce qu'il y avait de fiel, de haine, de puissance d'action dans cet homme ; il a été remis en liberté. Il en a profité pour reprendre son action mauvaise. C'est lui qui a été, en réalité, le plus terrible adversaire de Marie Stuart : c'est lui qui a changé l'âme de l'Ecosse ; c'est à cause de lui que Marie verra ses sujets se révolter contre elle ; c'est grâce à lui que ses efforts pour supplanter Elisabeth, en s'unissant aux catholiques anglais opprimés et persécutés, échoueront. On peut dire que sans la maladresse des gens qui ont lâché cet homme à travers le monde, l'histoire aurait été changée.

Et pourtant, Knox commet de grosses maladresses. Il publie un pamphlet sur le « monstrueux gouvernement des femmes ». Elisabeth d'Angleterre en est froissée. L'auteur vient en vain lui présenter des explications, elle ne se laisse pas convaincre. Et lorsqu'une possibilité s'offre pour Knox de rentrer en Ecosse, Elisabeth est ravie d'être débarrassée de lui. Mais Knox n'en sera que plus acharné à arracher sa patrie à l'Eglise.

Pendant ce temps Henri II, délivré des soucis de la guerre, se met en devoir d'éteindre le feu de l'hérésie dans ses domaines. Il veut renforcer les lois contre elle. Il veut ranimer le zèle des parlementaires et se présente en personne au Parlement. Mais c'est pour entendre, avec stupéfaction, un plaidoyer d'Anne du Bourg. Irrité, n'en croyant pas ses oreilles, il se lève et ordonne au Connétable de faire saisir immédiatement les magistrats hérétiques, de les jeter à la Bastille, d'avertir l'évêque de Paris, l'inquisiteur, et d'instruire sans délai leur procès. « J'irai voir de mes deux yeux brûler du Bourg », crie-t-il dans une de ces colères d'autant plus violentes qu'elles sont plus rares.

Mais il ignore que, dans l'ombre, tout près de lui, le calvinisme étend ses ravages, groupe ses partisans, prépare des synodes nationaux, organise des églises dans tout le pays. Demain, il y en aura 2.000 !

Le Roi est comme hanté d'une sorte de mélancolie. Songe-t-il au lendemain ? Que deviendrait la France s'il venait à manquer ? Son fils aîné n'a qu'une faible santé; il bâille au Conseil royal; il n'a de plaisir qu'à cheval. Il entraîne à la chasse sa jeune épouse, qui semble s'anémier à son contact.

Pourtant de grandes fêtes se préparent; le Roi espère y noyer ses soucis. Le 28 mai 1559, à Notre-Dame, Henri II a ratifié solennellement le traité de Cateau-Cambrésis ; le même jour, il reçoit le nouvel ambassadeur d'Angleterre, sir Nicolas Throckmorton. Le 18 juin, le duc d'Albe représentant Philippe II pour la double cérémonie des ma-

riages prévus par le traité, fait son entrée dans Paris. La Dauphine, fatiguée par la chaleur, a une syncope. Throckmorton s'empresse d'en donner la nouvelle à Londres et il écrit, pour faire sa cour à Elisabeth : « Vraiment jamais elle (Marie Stuart) ne m'a paru si malade et les Ecossais aussi bien que les Français croient qu'elle ne peut pas durer longtemps. »

Quel ne va pas être son scandale, aussitôt transmis à Londres, lorsqu'au cours des joutes qui vont marquer les grandes réjouissances du double mariage, il va voir les armes d'Angleterre, jointes à celles d'Ecosse et de France, sur les manches des hérauts qui précèdent la bande du Dauphin, et sur les dos de leurs pourpoints, puis au-dessus de la tribune où siègent les juges !

Henri II, admiré de tous, a rompu les premières lances avec le duc de Savoie et le duc de Guise. Il ne lui faut plus qu'une victoire pour être le triomphateur de la journée. Il se met en lice contre le capitaine des gardes, le « long et roide » Montgomery. Dans une première passe, le Roi est ébranlé, presque désarçonné. Dépité, il réclame sa revanche. Diane de Poitiers, qui est présente, Catherine de Médicis, la reine légitime, voudraient arrêter le tournoi ; mais le roi ne veut rien entendre. Il veut être vainqueur sur toute la ligne, son honneur de sportsman est engagé ; il exige une seconde course. Sous les regards d'une foule qu'une sorte de pressentiment écrase, il prend le galop contre son adversaire casqué. Un bruit d'armures froissées, un éclat sec de fers qui se brisent, et le Roi s'écroule sur l'encolure de son cheval, blessé à mort. Montgomery, en relevant sa lance, a accroché la visière de son adversaire, la pointe a pénétré dans l'œil, défoncé le crâne ! Quelques gentilshommes soulèvent le corps inerte du souverain, l'emportent au Palais des Tournelles. Le roi demeure sans connaissance. Les chirurgiens n'osent tenter sur un Roi l'opération qui peut-être le sauverait ! Catherine se borne à envoyer des processions aux sanctuaires les plus réputés.

L'agonie dure dix jours. Henri II ne sort du coma, le 8 juillet, — le tournoi avait eu lieu le 30 juin, — que pour ordonner la célébration du mariage du duc de Savoie et de Marguerite de Valois, les pauvres fiancés à qui personne ne songe et dont le mariage a lieu, à minuit, dans l'église Saint-Paul, proche les Tournelles, parmi les soupirs et les sanglots. Le 9, Henri a recouvré toute sa lucidité ; il réclame son fils aîné, François : « Mon fils, lui dit-il, je vous recommande l'Eglise et mon peuple... Qu'il persiste et demeure dans la foi en laquelle je meurs. » Jusqu'au bout, il n'est occupé que de ce grand souci : que la France demeure catholique !

Le 10 juillet, peu après midi, le corps déformé par la douleur atroce, il rend le dernier soupir, en présence du cardinal de Lorraine, des ducs de Guise, de Ferrare et de Nemours.

Deux enfants, François II et Marie Stuart, vont lui succéder. Le peuple s'apitoie sur le sort de celui qu'il appelle « le petit Roy. » Pour lui, il se réfugie dans les bras de sa mère. Il voudrait lui remettre avec le pouvoir le souci des affaires. Mais Catherine ne se connaît pas encore elle-même ; tenue à l'écart sous le précédent règne, elle n'a pas encore pris goût à la conduite du gouvernement. Pour l'instant, elle n'est qu'une femme, écrasée, comme la plus humble du royaume, par la mort du mari qu'elle aimait. Elle étouffe de douleur. Marie Stuart écrit à sa mère : « Je crains une grande maladie, je crois que si ce n'était le Roi son fils qui lui est si obéissant qu'il ne fait rien que ce qu'elle veut, que mourrait bientôt. » Et elle ajoute : « Ce serait le plus grand malheur qui saurait advenir à ce pauvre pays et à tous nous autres. »

Catherine ne sort de sa torpeur que pour faire réclamer à Diane de Poitiers les diamants de la couronne et exiger l'échange de Chenonceaux contre Chaumont.

François II, sur les conseils de sa jeune femme, abandonne aux Guise les rênes du pouvoir. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, son frère, sont les maîtres. L'un prend la direction de l'armée, l'autre celle des finances et de l'intérieur. Les Bourbon et les Châtillon se sont compromis par leurs alliances huguenotes. Anne de Montmorency, connétable, devra ronger son frein. « Il eut sa plainte pour remède et pour retraite Chantilly, » écrit d'Aubigné, non sans une secrète malignité.

Comme reine de France, Marie Stuart sera « décorative, gracieuse et effacée. » Elle est cultivée, a un goût très sûr, monte bien à cheval, s'habille à ravir. A seize ans, que lui demander de plus ?

Seulement, les affaires se gâtent en Ecosse. John Knox est devenu une puissance. Marie de Lorraine, Régente au nom de sa fille, a louvoyé, patienté ; puis il a fallu sévir. John Knox a été arrêté, condamné, mis en fuite et il s'est réfugié à Genève. Son départ a soulevé la noblesse protestante. La Révolution gronde dans tout le pays.

Le chef occulte de tout le mouvement est un bâtard du précédent roi, James Stuart, qui deviendra lord Murray. Il a l'intuition des Actes secrets de Fontainebleau et il est revenu de France, après le mariage de sa demi-sœur, avec deux haines au cœur, celle de la France et celle de l'Eglise. De Londres, Elisabeth suit curieusement les affaires d'Ecosse.

John Knox se sent assez fort pour revenir dans le pays ; il s'embarque à Dieppe, le 22 avril 1559, arrive le 2 mai à Leith. Dès le lendemain, il écrit : « Je vois que la bataille sera dure, car la rage de Satan a atteint son paroxysme et je suis venu, j'en rends grâces à Dieu, au moment de l'assaut... Priez pour moi, afin que maintenant je ne tremble pas au moment du combat... » Prudemment, pourtant, il va travailler à Dundee, puis à Perth, où il prononce, dès le 10 mai, le fameux sermon « sur la nécessité de chasser l'idolâtrie de l'Eglise

et sur l'abomination qui existe dans la messe. » Ce sermon soulève la rue : l'église de Saint-John, à Perth, est saccagée ; la racaille va piller le couvent des Frères gris, puis celui des Frères noirs. Knox exulte ; il feint l'indignation la plus grande contre le luxe des moines : « Les draps des moines, dit-il, leurs couvertures étaient tels qu'aucun noble d'Ecosse n'en avait de meilleurs ! » (En vérité, cela ne voulait pas dire que c'étaient des objets de grand prix !). Et on a découvert, ô scandale ! huit poinçons de bœuf salé, des tonneaux de vin, de bière, des monceaux de victuailles, chez ces religieux ! Les honnêtes et rigides protestants abandonnent tout ce butin à la foule. Deux jours plus tard, les monastères du voisinage sont ruinés à leur tour. John Knox répand le bruit que la Régente a promis d'égorger hommes, femmes et enfants et de les saler comme pourceaux ! La rébellion se propage avec rapidité. A Saint-Andrews, l'archevêque veut empêcher Knox de parler ; mais la foule qu'il flatte en ses appétits de vengeance, d'envie, de pillage, est avec lui.

Le 30 juin 1559, les lords de la Congrégation, qui soutiennent Knox, et qui forment une sorte de gouvernement insurrectionnel tout prêt à s'emparer du pouvoir, chassent la Régente de sa capitale et, mettant leurs intérêts au-dessus de leurs méfiances séculaires, n'hésitent pas à faire appel aux Anglais.

Toutes ces nouvelles parviennent à Paris. Marie Stuart est bouleversée. Elle s'inquiète et s'irrite. Elle a appris en effet que son demi-frère, James Stuart, est l'âme de tous les complots ; on lui prête des ambitions démesurées. Le 27 juillet, Throckmorton avertit William Cecil : « Je suis secrètement informé, dit-il, qu'il y a un parti, en Ecosse, pour placer le prieur de Saint-André (James Stuart) sur le trône et que lui-même y aspire par tous les moyens possibles. »

Dès le 23 juillet, Marie Stuart lui a écrit une lettre noble et hautaine :

« Me suis en la confiance que j'avais en vous grandement trouvée trompée et déçue, et encore ne me puisse persuader quasi qu'il soit vrai, ni que vous ayez le sens si aliéné de la vérité et de la raison que vous soyez tombé en cette erreur... J'ai bien voulu vous admonester par cette lettre et prier tant que je puis faire en sorte en habillant les fautes passées, que le Roi et moi ayons l'occasion d'oublier une partie du juste courroux que nous avons contre vous, duquel autrement vous êtes *assuré de sentir la poincture, telle qu'il vous en souviendra à jamais.* »

James Stuart, dans sa réponse, rappelle ses services et fait appel à Dieu : « Il nous a fallu suivre, ose-t-il dire, celui qui nous a appelés et obéir à sa voix auquel toute créature, et le prince et les sujets doivent parfaite obéissance. » Evidemment Knox avait inspiré ce passage !

Cependant la Régente a retrouvé des alliés, elle a pu rentrer dans Edimbourg et a signé avec les rebelles une trêve qui doit s'étendre de juillet 1559 à janvier 1560. Elle en profite pour obtenir des troupes françaises, fortifier Leith, tandis que Knox, James Stuart et Maitland obtiennent de Cecil de l'argent, en attendant des hommes.

A Paris, pendant ce temps, la vie a suivi son cours. Le 11 août, le corps d'Henri II a été transféré à Notre-Dame, et le jour suivant à Saint-Denis. La sépulture a lieu le 13 août. Le roi des hérauts, après l'absoute, dit par trois fois : « Le Roi est mort ! » Puis il se tourne vers le Dauphin et crie : « Vive le Roi très chrétien François, le deuxième du nom, par la grâce de Dieu, Roi de France. »

Enfin, le 18 septembre, a lieu le sacre à Reims. Prenant place dans la chaîne des Rois, François prête serment de maintenir la foi catholique, les privilèges de l'Eglise et de rendre à son peuple bonne et loyale justice. Marie Stuart, toute éblouissante d'or, au milieu du deuil des autres princesses, est naturellement au premier rang de la magnifique et glorieuse cérémonie, tandis que l'immense basilique retentit des cris de la foule : « Noël ! Noël ! Noël ! »

Mais le jeune roi n'a qu'un goût : celui de la chasse. Il a horreur de Paris. Il lui faut de l'agitation, du mouvement. Il est sujet à des accès de fièvre qui le laissent anéanti ; il en sort pour courir le cerf ou le sanglier. De son sacre jusqu'au 3 novembre, il ne gîte pas trois nuits de suite au même endroit. Il conduit en Lorraine sa sœur Claude et son jeune mari. Il parle de gagner Blois à cheval, en chassant tout le long du chemin. C'est un adolescent qui a trop grandi, qui reste mince et débile. Sa jeune femme a grandi, elle aussi, elle paraît anémiée, maigrie, nerveuse ; elle a de fréquentes syncopes ; elle digère mal. On chuchote qu'elle attend peut-être un enfant. Mais François est-il capable de devenir père ? « On touche ici au plus délicat des secrets, et le malaise de Marie ne vient-il pas de cette situation anormale et d'être restée jeune fille dans le lit du petit Roy ? »

Cependant l'ambassadeur d'Elisabeth continue son manège d'espion officiel. Il tient registre de chaque inscription, de chaque acte public où Marie Stuart est gratifiée du titre de Reine d'Angleterre. Quand il assiste à un repas à la cour, il note les armes gravées dans la vaisselle royale. En outre, il répand secrètement des largesses parmi les soldats licenciés, les calvinistes privés d'emploi. « C'est le moment de distribuer l'argent, écrit-il, et jamais il ne sera mieux dépensé. »

Le pays au surplus est agité. Les longues guerres ont laissé des bandes de soldats et de capitaines sur les routes. La paix les a privés de ressources, a troublé leurs habitudes, a jeté dans leurs cœurs l'envie, la jalousie, avec la brutalité. Ils ont créance sur l'Etat, par les arriérés de soldes ou de récompenses promises. Ils errent par les provinces. Ils viennent jusqu'au château de Blois, où se trouve le Roi, qui est tout le jour à la chasse, et qu'ils pourraient assaillir aisément. Le

cardinal de Lorraine, terrifié, est réduit aux mesures de surveillance les plus sévères. En novembre 1559, les deux jeunes princesses françaises mariées à Philippe II et au duc de Savoie, prennent congé de la cour de France ; Marie Stuart pleure surtout la petite Elisabeth qui part pour l'Espagne.

Et puis, autour d'elle, elle sent maintenant des méfiances. Ce sont ses oncles de Guise qui ont toujours le pouvoir ; mais Catherine de Médicis a senti s'éveiller en elle ce goût inné et jusque-là inconscient du maniement des grandes affaires. Marie surprend des conversations, des paroles irritées de sa belle-mère, qui assiste à tous les conseils, muette, impénétrable, sourdement hostile aux « princes lorrains. » Ceux-ci ont de grandes difficultés. Le duc de Guise, qui gouverne l'armée, a dû licencier beaucoup de soldats et d'officiers : les finances françaises étaient si mal en point ! Du coup, le mouvement calviniste se grossit de tout ce que le pays compte de mécontents. Bientôt le royaume sera à feu et à sang. Il faut engager la lutte sans retard contre l'hérésie menaçante. Les prisons se remplissent. Anne du Bourg fait appel de tribunal en tribunal. Le président Ménard, un de ses juges, est assassiné par certain Robert Stuart, qui fait partie de ces Ecossais exaltés dont la France est alors quelque peu encombrée. Le procès de du Bourg s'achève par une condamnation en règle, il est brûlé en place de Grève, après avoir été étranglé, l'avant-veille de Noël. Mais cette mort ignominieuse, qu'il a affrontée avec un magnifique courage, lui fait, à lui et à son parti, la plus glorieuse auréole.

C'est donc sous les plus tristes auspices que s'ouvre l'année 1560.

Le Roi, toujours insouciant, poursuit à Blois sa vie de fêtes et de chasses. Mais d'étranges rumeurs circulent. Un périgourdin de petite noblesse, François de Barry, plus connu sous le nom de La Renaudie, condamné pour un délit de droit commun (un faux), s'était enfui en Suisse. Il était de plus devenu calviniste enragé. Une idée audacieuse germa dans ce cerveau brûlé : celle d'un coup de force contre les Guise et le gouvernement catholique. Ni Calvin, ni ses collègues de Genève ne prêtèrent grande attention à ce discoureur. La Renaudie rentra en France et commença sa campagne de propagande. Il semble bien que l'ambassadeur d'Angleterre eut vent de ses projets, car il prit immédiatement le chemin de Londres. Le gouvernement d'Elisabeth poursuivait deux adversaires à la fois : l'Ecosse et la France. Sur les deux fronts, il trouvait des Guise. Marie de Lorraine se débattait toujours héroïquement contre le parti de Knox et de James Stuart. La forteresse de Leith, défendue par une poignée de Français, tenait bravement. William Cecil estimait qu'il fallait s'engager à fond dans la lutte. Du reste, en Ecosse, le jeu de l'Angleterre avait été dévoilé : un jeune fou, James Bothwell, fidèle à Marie de Lorraine, malgré sa profession de protestant, avait réussi à intercepter les 1000 livres sterling envoyées par Elisabeth aux révoltés. Le doute n'était plus permis sur le jeu anglais. L'ambassadeur anglais eut donc la certitude qu'en encourageant, en sous-main, le complot de La Renaudie, il ne serait pas désavoué de sa cour.

Cependant les Guise sont sur leurs gardes. La Renaudie était bavard ; un avocat de ses amis vendit la mèche avant qu'elle fût allumée. Les affiliés avaient dessein de venir en foule à Blois, sous le prétexte de présenter une requête au Roi, et là, à la faveur du tumulte, de s'emparer des Guise et de leur enlever le pouvoir. Dès qu'ils furent avertis, à la mi-février, les Guise allèrent s'enfermer avec la Cour, au formidable château d'Amboise. La Renaudie, qui n'a rien compris à ce déplacement, se contente de changer le lieu de rendez-vous. Les Guise établissent une souricière où, un à un, les braves gens qui croient simplement porter au Roi un placet, se font prendre. La Renaudie lui-même, à la recherche de ses troupes dans la forêt de Chatellerault, se heurte à une patrouille, tue l'officier qui la commandait et à son tour est abattu par un soldat. La répression, aussitôt, se généralise, s'exagère, devient formidable et finalement odieuse. « Amboise est la maison du bourreau. Des cris de douleur enveloppent la ville et l'odeur des cadavres pourris s'en va dans les soirs de printemps. La haine contre les Guise reçoit, ces jours-là, son baptême du sang. Le baron de Castelnau riposte à la lecture de sa condamnation : « Nous sommes criminels de lèse-majesté, si les Guise sont déjà Rois !... »

François II a parfois conscience de ce qui se passe. Il dit un jour à François de Guise : « Je ne sais ce que c'est, mais j'entends que l'on n'en veut qu'à vous. Je désirerais que pour un temps vous fussiez hors d'ici, afin que l'on vît si c'est à vous ou à moi que l'on en veut... » Mais on lui fait entendre raison et le lendemain, au lieu de partir, le Balafré est nommé lieutenant général du royaume.

Marie Stuart est contrainte d'assister aux exécutions avec son époux et ses jeunes beaux-frères. Elle n'oubliera jamais les pendus qui séchaient au balcon d'Amboise. On peut même se demander si ces souvenirs de cauchemar n'ont pas été pour quelque chose dans la modération et la tolérance qu'elle fera voir plus tard en Ecosse et que les envoyés du pape taxeront de faiblesse. A Aberdeen, deux ans plus tard, lorsque la tête de sir John Gordon, le jeune chef catholique sacrifié à la vengeance de James Stuart, tombera sous la hache du bourreau, elle perdra connaissance...

Mais les Guise se sentent menacés. Ils ont frappé les comparses, mais ils soupçonnent que la chose vient de haut. Ils écrivent à leur sœur, la Régente d'Ecosse, elle-même en grand péril : « Tant plus que nous allons avant et plus trouvons-nous que

cette conspiration a *longue queue*, ayant été de longue main et appuyée par certains grands qui se sont trouvés bien trompés ; car notre seigneur a bien su défendre sa cause. C'est quasi le même train qu'ont pris vos rebelles ; mais ils voulaient commencer par le sang et l'épée. »

Au printemps, la cour quitte Amboise et l'odeur des charniers pour se rendre à Chenonceaux, où le temps se passe en fêtes. Mais bientôt on apprend la mort de Marie de Lorraine, tombée de fatigue au château d'Edimbourg, le 14 juin 1560. Sa vie avait été une lutte continuelle. A qui voudrait envier la vie des rois, on devrait lire cette lettre qu'elle avait écrite à ses frères de Guise, en janvier 1557 :

« Dieu sait quelle vie j'ai, ce n'est peu de chose que d'amener un peuple nouveau à perfection et nouvelle servitude à ceux qui ont envie de voir régner justice. *Les grandes charges sont aisées à prendre, mais malaisées à bien s'en acquitter devant Dieu.* Il est heureux qui a le moins à faire des choses qui sont du monde. *Ne pouvant dire depuis vingt ans en çà avoir jamais eu un an de repos et crois si disais un mois je ne faillirais point, car le mal de l'esprit passe tous les autres.* »

Avant de mourir, elle a tenté un dernier effort pour la réconciliation nationale. Elle a réuni les grands seigneurs, a exprimé ses regrets pour le passé, les a conjurés « de revenir à leur devoir, à la Reine sa fille, leur souveraine, et de renvoyer à la fois les armées de France et d'Angleterre, dès qu'ils le pourraient faire, » après sa mort.

A Chenonceaux, on est atterré. Pendant une semaine, on cache la nouvelle à Marie Stuart. Elle a à peine connu sa mère, qu'elle a quittée tout enfant, mais elle l'aime d'un amour exalté et pieux. Lorsque le cardinal de Lorraine essaie de la préparer à la terrible nouvelle, elle semble entrer en agonie. Elle ne sort d'une crise de désespoir que pour tomber dans une autre. Elle voit s'ouvrir devant elle de nouveaux et redoutables devoirs. Aura-t-elle, comme sa mère, un « cœur viril en corps féminin, » comme elle l'a entendu dire, dans l'oraison funèbre de celle qu'elle pleure, à Notre-Dame, le 12 août 1560 ? Il le faudrait, car la situation en Ecosse ne cesse d'empirer. Les seigneurs ont signé, le 6 juillet, le traité d'Edimbourg, qui stipule le départ des Français, l'amnistie aux révoltés, l'abandon de toute prétention au trône d'Angleterre. Mais Marie Stuart ne voudra pas ratifier les conditions de ce pacte imposé par les Anglais. Pas davantage elle n'admettra que le Parlement se soit réuni sans son ordre et qu'il ait aboli la religion catholique en Ecosse. Encore bien moins souffrira-t-elle que se répande impunément ce *Livre de la Discipline* où Knox vient d'enfermer les lois de son culte.

Et pourtant, elle doit patienter. Le cardinal de Lorraine le lui conseille. Le roi de France n'a ni soldat ni argent pour intervenir en Ecosse. La France elle-même est à deux doigts de la guerre civile. Dès que le Roi sera maître chez lui, il pourra agir sur le Forth ; mais il faut laisser passer la bourrasque.

Les Guise, par contre, sont partisans d'une action immédiate en France, François de Guise surtout, qui ne compte que sur les armes. C'est pourquoi les Etats-Généraux sont convoqués à Orléans. Le Roi y fait une entrée triomphale, le 18 octobre 1560. La Reine, vêtue de drap d'or frisé, « le visage à découvert, où la majesté, les grâces, la beauté et les mignardises ravissaient les cœurs des regardants, » est montée sur une haquenée blanche. Elle porte pour la dernière fois la couronne de France. Les Bourbon, qui n'ont pas la conscience tranquille, s'émeuvent devant l'appareil militaire déployé autour du Roi. Le roi de Navarre se fait très humble ; le Roi, bien stylé, lui témoigne une froideur significative. Le prince de Condé, son frère, plus arrogant, ne se présente que pour se voir arrêté, par ordre de François II. Antoine de Bourbon juge prudent de garder le lit, pendant que son frère est jugé et condamné, pour crime de trahison et d'hérésie, par le Parlement. Michel de l'Hôpital, cependant, refuse de signer l'arrêt ; il se sent appuyé par la Reine-Mère. Les Guise, mécontents, cherchent à entraîner les Etats vers d'impitoyables représailles. Protestants et catholiques s'exaspèrent.

Et le Roi chasse toujours, par n'importe quel temps, par la pluie et le brouillard, jusqu'à ce dimanche 17 novembre où il tombe en syncope, pendant les Vêpres. Les médecins, accourus aussitôt, discutent en vain. Aucun d'eux n'ose prendre la responsabilité d'opérer le Roi d'une tumeur qu'il a dans l'oreille. La tumeur crève, la fièvre tombe, et le « petit Roy » entre en agonie. Le jeudi 5 décembre, un peu avant minuit, la France n'a plus de Roi.

« Alors, la chambre se vide comme par enchantement. Princes, médecins et courtisans s'enfuient. Les Guise songent à leur sûreté. Catherine de Médicis prépare la Régence. Et une femme reste seule au pied du lit, sanglotant éperdûment, une petite veuve qui demain aura dix-huit ans. »

TABLES GÉNÉRALES

A ceux de nos abonnés qui ne les possèdent pas encore, nous leur conseillons vivement d'acheter les **Tables Générales de la 4e Série (1909-1923).** C'est un vol. de 750 p. sur 2 col., format de l'*Ami*. Il coûte *franco : pour la France :* en fascicules, 12 f. 75 ; solidement broché, 15 f. 75 ; relié pleine toile (4 couleurs au choix : rouge, bleu foncé, vert et havane), 24 f. 25 ; *pour l'Etranger :* Pays qui ont adhéré aux conventions de la Commission internationale de Stockholm : 14 f., 17 f. 75 et 25 f. 75. Autres pays : 18 f., 21 f. 75 et 30 f. 50.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 25 septembris 1935.

EUG. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

LE CINÉMA PARLANT POUR TOUS

POUR
SALLES
FAMILIALES,
PATRONAGES,
ŒUVRES,
CERCLES,
ETC...

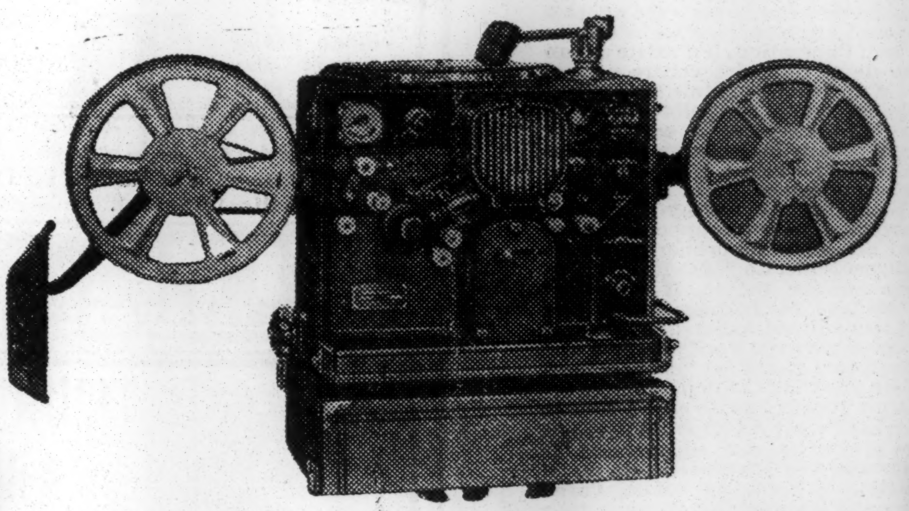

ENSEMBLE
COMPLET
EN 2 VALISES,
9.300 fr.
EN ORDRE
DE MARCHE

LE RADIO CINÉMA 16

PORTATIF - SIMPLE - ROBUSTE

est livré

avec son nouveau Haut Parleur de grande fidélité

son Ampli de puissance séparé

et un Pick-up de haute qualité.

UNE SÉLECTION DE FILMS DE CHOIX
EST A VOTRE DISPOSITION

(Derniers films parus)

Mireille — Matricule 33 — Le calvaire de Michel Ferrier
L'Agonie des Aigles — Prenez garde à la peinture
Des documentaires — Des Dessins animés — Des Comiques,
etc., etc.

Cie RADIO CINÉMA

La marque de la confiance

79, Bd Haussmann — PARIS 8e

AGENCES : Paris — Marseille — Bordeaux — Lyon — Alger.

morale et surnaturelle, au cours de l'année scolaire comme en prévision des vacances.

Pas de littérature, pas de phrases, mais des conseils judicieux, pratiques, sagaces. Une excellente présentation typographique.

Le volume, destiné en principe aux élèves, pourra rendre aussi de grands services aux maîtres en leur fournissant une trame méthodique et la matière d'utiles commentaires. Il ne fait pas double emploi avec le *Manuel du jeune séminariste* du P. Marcetteau (librairie Desclée), signalé ici en 1929 (couv. jaunes, p. 162).

LA HERNIE
n'est plus une infirmité

depuis qu'un nouveau mode de contention vraiment ingénieux et pratique a été offert à ceux qui en sont atteints. Tous les intéressés savent que, sauf l'opération, il n'existe aucun autre moyen de se défendre contre ce mal que le port d'un bandage. Mais les anciens appareils étaient munis de pelotes dont le volume était proportionné à celui de la tumeur, et qui occasionnaient une gène plus grande que le mal lui-même. L'invention du bandage élastique par le Dr L. BARRÈRE avait déjà réalisé un grand progrès, mais les derniers perfectionnements apportés à sa méthode ont permis de supprimer cet accessoire cru indispensable. Le NÉO BARRÈRE ne comporte aucune pelote, il maintient cependant toutes les hernies réductibles quelque soit leur volume, exactement comme la main posée à plat sur l'orifice. C'est une véritable révolution dans l'art herniaire dont des milliers de hernieux ont déjà éprouvé les bienfaits. La preuve irréfutable en est donnée sur le champ car l'essai du NÉO BARRÈRE est toujours gratuit et sans engagement. Il suffit de s'adresser aux Etablissements du Dr L. BARRERE, 3, Boul. du Palais, Paris, qui vous feront parvenir discrètement tous les renseignements nécessaires et les adresses des 150 dépositaires, exclusifs de la méthode BARRERE, médecins, pharmaciens ou bandagistes, installés en France et à l'Étranger.

VINS DE MESSE. Abbaye de St-Michel de Frigolet
CAVES des PRÉMONTRÉS
Disposons vin rouge 1934 coteau 10° très avantageux pour séminaires, pensionnats, maisons religieuses.
Echantillon gratuit sur demande.
Ecrire : M. YVRARD, 4, Quai Vauban, SETE (Hérault).

VITRAUX D'ART RELIGIEUX
GEORGES JANIN
Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.
Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.
12, rue Lionnois, NANCY
(Meurthe-et-Moselle)
ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE
Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées.
Restauration de verrières anciennes, armoiries.

A. REVET Maître ivoirier-sculpteur
2, rue de Franche-Comté, PARIS 3e.
Métro : République. — Telép. Arch. 50-05.
CHRISTS en ivoire véritable, et CHRISTS en buis exécutés dans son atelier par lui-même et ses artisans. Copie d'ancien et modèles classiques.
Réparations de tous objets en ivoire.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE
Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).
Exigez la marque
TETRA

UN CATAFALQUE PRATIQUE
se trouve à la Maison L. COLOTTE,
JONVELLE (Haute-Saône). — *Demandez prospectus.*

VITRAUX
MAISON BESSAC - GRENOBLE, FRANCE

L'UNION ARTISTIQUE
à
VAUCOULEURS
(Meuse)
A. PIERSON, Directeur

St JEAN BOSCO
N° 942
NOUVELLE CRÉATION
Modèle de toute beauté. Ne se reproduit pour l'instant qu'en 2 hauteurs :
1m10 en terre cuite :
en blanc : 390 frs,
polychromé : 510 frs,
emballage : 44 frs,
1m20 en carton romain :
en blanc : 330 frs,
polychromé : 460 frs,
emballage : 50 frs,
Port dû

STATUES
CHEMINS DE CROIX
AMEUBLEMENT
AUTELS
CALVAIRES
FONDERIE D'ART
Envoi des Catalogues et photographies sur demande.

T.S.F.
C. A. R. A. C.
Les appareils C. A. R. A. C. construits à l'Œuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil répondent à toutes vos exigences
Postes toutes ondes, le Vatican garanti
Références dans toute la France - Catalogue franco
Prix spéciaux aux Prêtres, Congrégations
40, Rue La Fontaine, 40 - PARIS

PARATONNERRES

à petites tiges et à ruban de cuivre suivant principe de la cage de Faraday
Breveté S. G. D. G. —— Plusieurs milliers de références
CH. MILDÉ FILS & Cie, 60, rue Desrenaudes, Tél. Carnot 91-01. PARIS | ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - T. S. F.

Conseil aux rhumatisants

J'ai fait usage de la **Tisane des Chartreux de Durbon**, que vous conseillez, nous disait, ces jours-ci, un de nos correspondants. Je suis sujet aux rhumatismes, comme vous le savez. Cette année, j'ai été pris d'un accès terrible. Je souffrais de douleurs atroces dans les genoux et dans les bras, ainsi que dans les reins. Tous les remèdes que l'on a l'habitude de prendre en pareil cas je les ai employés, mais c'est la **Tisane des Chartreux de Durbon** qui m'a délivré de mes souffrances.

La Tisane des Chartreux de Durbon agit sur le sang en le purifiant et en le régénérant, ce qui explique les étonnantes guérisons qu'elle obtient dans les cas de rhumatismes, vices du sang, etc...

Le flacon : 14 fr. 80, impôt compris, dans toutes les pharmacies. Renseignements et attestations aux Laboratoires J. BERTHIER, à Grenoble.

— NERVEUX —

Vous qui cherchez un remède à vos maux : neurasthénie, irritabilité, insomnie, convulsions infantiles, crises nerveuses sous toutes formes, vous n'êtes pas incurables, quelle que soit la gravité de votre cas.
NERVIX pour les maladies bénignes.
ANTI-EPILEPTIQUE de LIEGE
pour les cas plus graves. Demandez la brochure contenant tous renseignements suffisants pour traitement Lab. Fanyau, 52, r. Cl. Lorrain, Lille.

SPECIALITÉ de FLEURS d'EGLISES

AU LYS DE PAQUES
55, rue St-Placide, PARIS (6e).

ORNEZ LES AUTELS
FLEURISSEZ
LES STATUES
AVEC NOS *FLEURS ARTIFICIELLES.*
Le plus grand choix, les plus belles qualités.
Catalogue fco sur demande.

LE CAFÉ MARTIN

Dépôts

Paris, Banlieue, Province

Paris, Banlieue	les 250 grs	4 fr. 40
Province	les »	4 fr. 60

Le **"Café Martin"**
ne comporte qu'une seule qualité et vous êtes certain, en le consommant, d'obtenir le meilleur café au prix le plus juste.

34, RUE JOUBERT, PARIS

MARBRERIE RELIGIEUSE

F. D. MONNA
TOULOUSE : 23, Rue St-Etienne. Télép. 201.06.
Succ. { BORDEAUX : 8, Rue St-James. LOURDES : 124, Rue de la Grotte. Télép. 429.

Autels — Chaires
Fonts, etc.
Marbre — Pierre
Terre cuite
Bois.

Manufacture de statues
stuc, carton romain,
terre cuite.
Sculpture : toutes matières.

Arthritiques

pour préparer votre **EAU ALCALINE**
n'employez que le

SEL VICHY-ETAT

qui lessive les REINS, l'ESTOMAC et l'INTESTIN
et élimine l'ACIDE URIQUE

un sachet pour 1 litre d'eau
Le paquet de 3 sachets **1.05**
Toutes Pharmacies